

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1789 - 15 novembre 2002 - prix : 1 €

Contre la guerre de brigandage en Irak

Antilles

**Le groupe
ACCOR :
30 ans
de profit
sur le dos
des
travailleurs**

p. 16

**Après le
Forum social
de Florence**

p. 9

Sangatte :

**Sarkozy continue
la chasse aux démunis**

p. 5



Sommaire

Politiciens

- p 4 ■ De Jospin à Raffarin
- p 5 ■ Sarkozy
- p 13 ■ Mer

Société

- p 4 ■ 11 novembre
- Anciens combattants étrangers
- p 5 ■ La fermeture de Sangatte
- p 7 ■ Attaque contre les retraités
- Rachat de Vivendi Universal Publishing
- p 10 ■ Le "fait religieux"
- p 11 ■ Violence à l'école
- Partenariat police justice
- La lutte contre l'illettrisme
- p 12 ■ L'amiante
- Le sang contaminé

Tribune

- p 6 ■ Washington, Bagdad... Florence

Dans le Monde

- p 8-9 ■ Sommet Union européenne - Russie : de la Tchétchénie à l'Irak
- L'Union Européenne et l'Iran
- Etats-Unis : mal-logés et sans-logis

Dans les entreprises

- p 6 ■ Journée d'action du 26 novembre
- p 10 ■ Mobilisation au lycée Pasteur (Besançon)
- L'AFPA
- p 13 ■ Alcatel Ormes (Loiret) bloquée
- Grève au Dépôt RATP de bus de Montrouge (Paris 14^e)
- p 14 ■ Les travailleurs handicapés
- Manifestation à Saint-Chamond (Loire)
- La direction de Valeo - Nevers (Nièvrès) contre les médecins
- p 15 ■ Grève à la SNPE (Toulouse)
- Fin de la grève au service Jeunesse et sports (Paris)
- p 16 ■ ACCOR contre les travailleurs antillais

Emplois-jeunes

L'ARDOISE DE JOSPIN LAISSE LES JEUNES SUR LE CARREAU

Créés en 1997 par Jospin, les « emplois-jeunes » sont présentés par les partis de l'ex-gouvernement de la gauche plurielle comme une « avancée » à mettre à leur actif. En fait, cette mesure est bien dans le style des autres mesures dites « sociales » prises sous Jospin. On vient d'apprendre, en effet, que durant les cinq ans où Jospin a été aux affaires, l'État n'a versé aucune cotisation-chômage pour 62 000 aides-éducateurs (les emplois-jeunes de l'Éducation nationale).

Et le scandale éclate au moment où 20 000 d'entre eux risquent de perdre leur place. Car, il faut rappeler que ces

emplois-jeunes étaient non pas des embauches fermes, mais des emplois précaires. Il s'agissait de CDD conclus pour cinq ans. Et même si certains ont obtenu un « sursis », rien que dans l'Éducation nationale 20 000 devraient disparaître en juin 2003.

Que deviendront ces jeunes ? Ce n'était pas le problème de Jospin et de son gouvernement qui ne cherchaient qu'une chose : faire croire qu'ils luttèrent contre le chômage, tout en refusant de procéder à de réelles embauches, et en nombre autrement plus grand que les seuls 210 000 emplois-jeunes existant toutes branches

confondues, pour faire face aux besoins criants dans les services publics.

Enfin, dernier « cadeau » laissé par Jospin, il offre – un comble, mais ce n'est pas difficile, la preuve – la possibilité à Raffarin de le doubler sur « sa gauche ». L'actuel gouvernement de droite ne se prive pas de faire connaître l'affaire tout en cherchant à se faire mousser. Et de prétendre qu'« aucun employeur n'aurait osé faire cela » en assurant « évidemment que nous n'allons pas laisser tomber ces jeunes ». Comment ? En proposant une embauche ferme à ceux qui le souhaitent ? Bien sûr que non ! De

cela Chirac-Raffarin ne veulent pas plus en entendre parler que Jospin avant eux. Alors, comme pour rattraper l'« oubli » de Jospin, Fillon, l'actuel ministre de l'Emploi dit « négociateur » avec l'Unedic. En clair, il cherche un arrangement qui laissera le gros de l'addition (il en coûterait plus d'un demi-milliard d'euros par an si ces 62 000 aides-éducateurs devaient se retrouver au chômage) à l'Unedic, déjà fortement endettée. Une note que l'on présentera ensuite aux salariés en tant que cotisants à l'assurance-chômage et aux contribuables.

P.L.

L'affaire de la « Société Générale » : DU BANAL, DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

Au bout de quelque treize ans d'instruction, le procès de l'affaire dite de la Société Générale vient enfin de commencer. Ce long délai a permis à 7 des 11 comparses de départ accusés de « délit d'initié » de s'éclipser ; deux au bénéfice d'une amnistie présidentielle, tandis que les autres ont bénéficié d'un non-lieu. Ceux qui restent dénoncent sans complexe la lenteur d'une justice dont ils n'ont pourtant pas eu à se plaindre.

En 1988, sous le gouvernement de gauche de Bérégovoy, ces individus avaient utilisé des informations confidentielles pour monter une opération spéculative. A

l'occasion d'une opération boursière visant au contrôle de la Société Générale, ils avaient réalisé un joli coup de Bourse et encaissé de beaux pactoles. En temps normal, cela s'appelle profiter d'un bon tuyau et tout le petit monde de la spéculation trouve cela parfaitement licite. Cela devient « délit d'initié » lorsque les concurrents interviennent.

Les quatre accusés aujourd'hui sur la sellette ne sont pas de quelconques petits trafiquants. Ils sont un résumé de tout ce qu'il y a de plus respectable si on peut dire dans les sphères du capitalisme et de la haute

finance : un homme d'affaires important, un gros financier, un ancien haut dirigeant d'une grande banque et un ancien directeur de cabinet ministériel. Rien que du beau monde. Ils s'escriment à répéter qu'ils ne comprennent vraiment pas ce qu'ils font dans le box des accusés, alors que ce qu'on leur reproche aujourd'hui n'est qu'une pratique courante dans les milieux financiers.

Dans ce système capitaliste, la règle n'est-elle pas que l'on spéculé, que l'on bluffe, que l'on triche, y compris avec les règlements ? Pour réaliser de juteux profits par quelques coups de dés, ces messieurs se

servent de leurs réseaux de relations et d'information. Et si par hasard il leur arrive un pépin judiciaire, ils savent trouver les subterfuges pour retarder les jugements, avec l'espoir que l'affaire se perde dans les sables.

Tout cela n'est pas une anomalie, mais le système capitaliste lui-même. D'ailleurs, que l'un des prévenus dans ce procès ait, malgré cette affaire, continué son petit bonhomme de chemin est tout un symbole : ancien haut dirigeant d'un ministère, il est aujourd'hui principal actionnaire du trust de la distribution Casino.

Michel ROCCO

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 12 novembre 2002

CONTRE LA GUERRE DE BRIGANDAGE EN IRAK

■ La radio et la télévision le répètent, le compte à rebours de la guerre contre l'Irak a commencé. 250 000 militaires américains seraient déjà déployés autour de ce pays, équipés d'engins meurtriers de haute technologie, soutenus par une armada de navires de guerre. Quant à l'aviation américaine, elle n'a même pas à se mobiliser car elle n'a jamais cessé de bombarder ce pays, dans l'indifférence générale.

Avant même d'être officiellement déclenchée, la guerre contre l'Irak a fait déjà des milliers de morts. A ceux, victimes de la guerre aérienne, s'ajoutent ceux, bien plus nombreux, morts de privations, conséquence de l'embargo imposé depuis dix ans qui frappe surtout les classes pauvres de la société.

Mais pourquoi donc cette pression militaire sur l'Irak ? L'intérêt personnel de Bush à entretenir un climat guerrier aux États-Unis même n'est que trop évident. Ce président, élu il y a deux ans avec moins de voix que son adversaire à la suite de manœuvres et de tricheries grossières, a profité de l'émotion légitime soulevée dans le peuple américain par les attentats du 11 septembre pour se poser en chef de guerre défendant la démocratie contre le terrorisme. C'est déjà au nom du combat contre le terrorisme qu'une coalition occidentale, dont, rappelons-le, la France a fait partie, a noyé sous les bombes l'Afghanistan dont le peuple n'était en rien responsable des agissements de Ben Laden.

Au-delà de la personne même de Bush cependant, le milieu dirigeant américain a trouvé dans l'émotion suscitée par le 11 septembre une occasion pour tenter d'embrigader le peuple américain derrière la politique impérialiste que mène sa classe dirigeante à l'échelle de la planète.

Une vaste campagne de mensonges, relayée par les médias, est menée pour prolonger et amplifier la crainte de menaces venant de l'extérieur et pour transformer en agresseur qui se défend un impérialisme agresseur.

C'est pourtant l'évidence que l'Irak n'a pas les moyens d'agresser les États-Unis. Et Saddam Hussein n'a rien à voir avec l'activité des groupes terroristes. Saddam Hussein est un dictateur sanglant. Mais cela n'a pas gêné les grandes puissances pour le soutenir et pour l'armer lorsqu'il a mené, à partir de 1980, une longue guerre contre l'Iran, qui a fait un million de morts, ou lorsqu'il a noyé dans le sang des insurrections des composantes kurde ou chiite de son peuple. C'est encore le peuple irakien qui payera, en sang et en souffrances, la guerre que prépare l'Occident.

Chirac a prétendu œuvrer contre la guerre. Mais, en votant comme les autres l'ultimatum américain, rédigé sous l'égide de l'ONU, la France a participé à la manœuvre consistant à en rendre l'Irak lui-même responsable.

Personne ne peut dire pour le moment quand et comment se déclencheront les opérations militaires. Mais quelle que soit sa forme, c'est une sale guerre, dont les motivations fondamentales sont les intérêts impérialistes qui sont énormes aussi bien en raison de la situation géostratégique de la région qu'en raison des richesses pétrolières qu'elle recèle. Ces richesses ont enrichi quelques centaines de grands bourgeois ou d'émirs locaux et, surtout, les grands trusts du pétrole. Elles n'ont rien rapporté aux peuples qui paient par contre toutes les conséquences de la mainmise des trusts occidentaux sur la région : les dictatures, la pauvreté et, périodiquement, les guerres.

Et rappelons le rôle infâme de notre propre impérialisme dans la région. Pas seulement parce qu'il s'aligne aujourd'hui derrière les États-Unis, mais plus encore parce qu'il avait lui-même participé au découpage de cette région en fonction des intérêts de ses propres trusts pétroliers et parce que ces trusts, comme Total, ont participé et participent encore au pillage.

Même si l'Irak est loin, la guerre qui se prépare nous concerne. Alors, qu'il soit au moins dit que ce n'est pas en notre nom, « au nom du peuple français », que nos dirigeants participent à la préparation de cette guerre de brigandage. A bas la guerre contre l'Irak, à bas la domination impérialiste sur le monde !

Arlette LAGUILLER

11 novembre

L'HYPOCRISIE DES DISCOURS OFFICIELS

Comme chaque 11 novembre, on a eu droit aux commémorations officielles qui se sont déroulées, du moins à Paris, sous haute protection policière, pour éviter à Chirac le sort des « poilus » de Verdun. Les émissions montrant les derniers « poilus » et l'horreur des tranchées ont au moins permis de voir quelques aspects de ce qui fut – il n'y a pas d'autre nom – une boucherie.

Depuis quelques années, a été rappelé le sort des fusillés pour l'exemple dont la plupart des commentateurs ont tenu à souligner qu'ils n'étaient pas des traîtres ni de « mauvais patriotes » mais simplement des hommes à

bout de souffrance, et le mot est faible. Et, comme d'habitude, la tonalité générale des discours a consisté à déplorer les horreurs de la guerre, sans chercher à mettre en accusation les responsables de ces massacres : les dirigeants des puissances impérialistes.

Il est vrai que ce fut un massacre sans nom : dix millions de morts en Europe, dont huit millions de combattants, sans compter les millions de blessés, amputés, gazés, « gueules cassées » ; 500 000 tués rien qu'à Verdun pour que chaque camp retrouve, en moins d'une année, les positions qu'il tenait au début de l'offensive ; un conflit mondial, sur mer, sur terre avec l'enlèvement dans la boue des tranchées, en Europe, au Moyen-



Le seul monument aux morts en France hostile à la guerre (Gentioux, Creuse).

Orient ; un conflit où on expérimenta les armes modernes de l'époque, avions, tanks et gaz asphyxiants ; bref, une « première » dans la guerre générale qu'on présentait alors comme la « der des ders » et qui ne fut pas la dernière, puisqu'elle mettait en place tous les ingrédients de la Seconde Guerre mondiale, celle de 1939-1945.

Seuls quelques survivants peuvent encore témoigner directement de ce carnage ; mais toute l'histoire atteste qu'ils furent sacrifiés pour les

sauces impérialistes. Et ce repartage du monde, payé par le rationnement et une vie difficile pour la population pauvre et par la mort pour des millions d'hommes, se fit au profit des marchands de canons et de bien d'autres industriels et banquiers. Comme le disait fort justement Anatole France, à l'issue de ce premier conflit mondial : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels et les banquiers. »

Les gouvernants d'aujourd'hui parlent de paix en Europe et dans le monde

mais ils défendent le même système que ceux qui déclenchèrent la Première Guerre mondiale, les mêmes intérêts financiers ou stratégiques.

De la Seconde Guerre mondiale aux guerres coloniales, en passant par les multiples conflits en cours où interviennent les grandes puissances, on a vu et on voit cette volonté de maintenir leur ordre par tous les moyens. Cela relativise tous les discours officiels pacifistes-cocardiens qu'on nous ressert à chaque commémoration.

Sylvie MARÉCHAL

Anciens combattants étrangers

DE JOSPIN À RAFFARIN, LE MÉPRIS RESTE

Les autorités françaises ont été reconnues coupables de discrimination à l'égard des anciens combattants étrangers, il y a tout juste un an. En novembre 2001, un arrêté du Conseil d'État donnait raison à la requête d'un tirailleur sénégalais de l'armée française qui réclamait la revalorisation de sa pension militaire bloquée depuis l'indépendance de son pays et condamnait la France à payer les arriérés de pension.

Cet arrêté ouvrait la voie à la revalorisation des pensions de près de 85 000 combattants étrangers qui étaient dans la même situation et encore en vie. L'addition – pensions et retraites de l'année plus rappel des arriérés – promet d'être lourde et s'élève déjà à 1,83 milliard d'euros. Depuis, les gouvernements, celui de Jospin comme celui de Chirac-Raffarin, tergiversent et tentent de contourner la loi pour

déboursier le moins possible.

Le gouvernement Jospin avait joué le pourrissement, invoquant les prétextes les plus fallacieux. Florence Parly, secrétaire d'État au Budget de l'époque, avait eu le culot de déclarer que cette revalorisation (c'est-à-dire la multiplication par cinq ou six des pensions des anciens combattants étrangers) contribuerait à provoquer « une véritable perturbation de l'économie locale en créant de subites fortunes pour quelques centaines de personnes » ! Tous ces ministres et sous-ministres ne manquent pas de cynisme, surtout quand ils se font tirer l'oreille pour réparer une injustice, en réintégrant dans leurs droits des dizaines de milliers de soldats étrangers qui ont été spoliés pendant plus de quarante ans. Ils n'ont pas les mêmes scrupules lorsqu'ils arrosent le patronat français ! Ils n'en ont pas non plus lorsqu'il s'agit d'augmenter les crédits militaires ou de financer un nouveau porte-

Le gouvernement Chirac-Raffarin reprend à son compte

les projets et arguments développés par Jospin. Ainsi, Raffarin compte bien augmenter les pensions et retraites... mais en tenant compte du niveau de vie de chaque pays concerné ! Curieuse conception de l'égalité des droits entre soldats français et étrangers ! Le Gisti, une association de défense des travailleurs immigrés, dénonce ce tour de passe-passe qui « bafoue les décisions de justice », rapportant que « les services de l'administration ont reçu des instructions pour ne pas répondre aux demandes de revalorisation adressées par

les anciens combattants et anciens fonctionnaires de nationalité étrangère ». Aussi seuls ceux ayant la volonté, le temps, l'énergie et l'argent pour aller en justice pourraient voir leurs droits reconnus par un juge et peut-être toucher leur argent, s'ils sont encore en vie.

La même association ajoute : « L'ancien combattant ou l'ancien fonctionnaire français qui décide de résider à l'étranger ne verra pas, lui, le montant de sa pension changer en fonction du niveau de vie du pays de résidence. Il s'agit donc bel et bien de perpétuer la discrimination sous une autre forme. »

Ce mépris de l'État français à l'égard des centaines de mil-

liers de soldats étrangers qu'il a enrôlés, souvent de force, utilisés comme chair à canon sur tous les champs de bataille de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, n'est pas chose nouvelle. Il se manifestait déjà sur le terrain, lorsqu'il s'agissait d'envoyer ces soldats aux premières lignes. Hier, les gouvernements avaient pu les utiliser, y compris comme forces supplétives pour écraser les révoltes anticolonialistes à Madagascar en 1947, au Viêt-nam, ou en Algérie quelques années plus tard. Un mépris qui se manifeste encore aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de payer à ces militaires ce qui leur est dû.

R. C.

La « cristallisation » des pensions des soldats étrangers

Un arrêté du Conseil d'État n'a fait que réparer une injustice qui durait depuis l'époque de la décolonisation. En décembre 1959, de Gaulle décidait de bloquer les pensions et retraites des anciens combattants étrangers de la défunte Union française dès lors que leur pays accédait à l'indépendance et qu'ils choisissaient d'aller y vivre. De Gaulle faisait ainsi payer leurs choix

aux soldats étrangers de l'armée française. Pensions et retraites étaient gelées, transformées en indemnités non indexables sur le coût de la vie. L'écart entre les pensions et les retraites des soldats étrangers et français ne cessa donc de croître.

A titre d'exemple, aujourd'hui, un ancien combattant, invalide à 100 % touche une pension d'invalidité de 690

euros par mois, un ancien soldat sénégalais de l'armée française dans la même situation reçoit 230 euros, un Marocain 61 euros. Même chose pour la retraite : 417 euros pour un Français, 80 euros pour un Malien et seulement 16 euros pour un Cambodgien !

R.C.

LA SITUATION À SANGATTE

Suite à la décision de Sarkozy décrétant la fermeture du centre de Sangatte, les forces de police ont été déployées autour du centre pour empêcher l'entrée de tout nouvel arrivant, les anciens devant montrer leur badge pour y accéder.

On a pu voir, dès le mardi soir 5 novembre, les réfugiés, dans la nuit et la pluie, errer dans les rues de Calais, et les fourgons de police, en faction aux endroits stratégiques, multiplier les contrôles. Tentant de trouver un refuge, devant le hall de la gare fermée, dans les cabines téléphoniques, sous les abris-bus, dans les parcs, les réfugiés se sont fait pourchasser, et parfois frapper par les flics. Certains ont été arrêtés puis relâchés dans la campagne, ou d'autres gardés pour être reconduits à la frontière.

Le centre de Sangatte a été, depuis qu'il existe, une occasion pour bon nombre de politiciens locaux, de droite comme de gauche, de flatter l'électorat dans le sens de la démagogie xénophobe, en exigeant sa fermeture. Jack Lang, élu député socialiste de la circonscription, avait fait un cinéma électoral dans ce sens en multipliant les proclamations et initiatives médiatiques en faveur d'un durcissement du droit d'asile en Angleterre. Aujourd'hui, il brille par son mutisme... et il peut s'estimer exaucé par le gouvernement britannique qui vient de voter une loi rendant plus difficile la situation des immigrants, en particulier en ne leur accordant plus de permis de travail.

Quant au maire communiste de Calais, Jacky Héning, il

fait de la valse-hésitation sur le sujet. Il s'était prononcé l'an dernier pour la fermeture du centre d'hébergement. Mais voilà qu'il déclare vendredi soir : « *J'ai toujours condamné la fermeture du centre de Sangatte* », pour préciser les jours suivants, qu'il est contre sa fermeture prématurée.

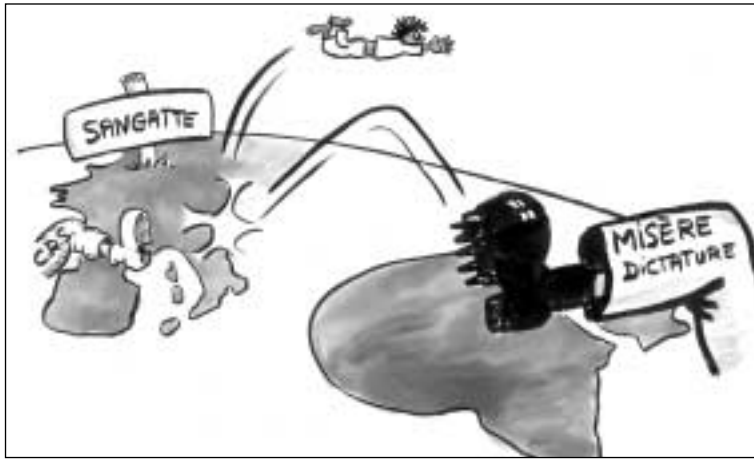
Mis devant le fait accompli de l'occupation d'une salle de sports par les militants d'un collectif d'aide aux réfugiés (composé des Verts et d'associations caritatives) pour permettre à une quarantaine d'entre eux de ne pas dormir dehors dans le froid le ventre vide, il a entériné le fait en s'estimant pris au piège. Le lendemain soir, face à l'occupation d'une autre salle pour les mêmes raisons, il a fait donner la police qui a évacué la salle de façon musclée. La photo de l'abbé Falala traîné de force par les CRS, publiée dans le journal local, a illustré les méthodes policières.

Le maire de Calais ne veut pas d'un « Sangatte-bis », surtout sur sa commune ! Il a convoqué une réunion de tous les élus locaux et des associations pour traiter du problème. Il a obtenu l'unanimité municipale, ralliant le soutien de l'opposition de droite dans sa démarche : envoyer une délégation d'élus à Paris pour une entrevue avec Sarkozy. Il est vrai que Sarkozy fait sa mise en scène sécuritaire tout en se défaussant sur les responsables locaux pour gérer le problème. Delebarre, ancien ministre et maire socialiste de Dunkerque a accusé pour sa part les militants associatifs de manipulation. Le désarroi d'hommes sans abri fuyant la dictature, la misère et la guerre dans leur pays est bien le cadet des soucis de tous ces gens-là pour qui ce n'est qu'une anicroche qui peut gêner leur carrière politique !

À l'issue de cette réunion, l'abbé Boutoille, exaspéré à l'idée que les réfugiés allaient encore une fois passer la nuit dehors, a arraché au maire l'autorisation d'hébergement dans une église désaffectée. Cette église est occupée depuis samedi 9 novembre au soir,

l'autorisation de la préfecture !

Le préfet et autres responsables politiques, en même temps que des militants associatifs, dénoncent le rôle des passeurs qui manipuleraient les réfugiés afin qu'ils refusent la solution proposée. Mais même s'il est sûr qu'existe une mafia qui profite de leur situation, le véritable



et les réfugiés y ont afflué jusqu'à plus d'une centaine.

Une « solution » a alors été proposée par le préfet : les réfugiés doivent accepter de se faire évacuer vers des centres d'accueil hors du Calais et auront la possibilité de demander l'asile politique en France. C'est une proposition hypocrite qui se donne de faux airs humanitaires. Dans leur grande majorité, les réfugiés ont refusé, et ils ont entamé une grève de la faim. Ce qu'ils veulent, c'est gagner l'Angleterre à tout prix. Ces réfugiés sont aujourd'hui en majorité des Kurdes irakiens qui ont déjà de la famille ou des amis en Angleterre et dont un certain nombre parlent l'anglais, langue de leur ancienne puissance coloniale. Du coup, les réfugiés ne quittant pas les lieux, les CRS ont été envoyés lundi soir pour boucler l'église.

Les réfugiés n'ont aucune confiance. Et on les comprend ! Combien de travailleurs sans papiers en France attendent toujours depuis des mois ou des années en vain

problème est justement qu'ils veulent « passer » en Angleterre, et pour tenter d'y arriver, ils considèrent qu'il vaut mieux rester à Calais que partir à l'autre bout de la France. Un responsable Vert qui avait hébergé à son domicile des réfugiés pour leur éviter de passer la nuit dehors, a dû se rendre à l'évidence : ils ne veulent pas se laisser convaincre, et finalement il les a déposés dans la zone du port pour qu'ils retentent leur chance.

La délégation d'élus est sortie apparemment satisfaite, toutes composantes confondues (sauf les Verts), de sa rencontre mardi avec Sarkozy : ils auront droit à un traitement privilégié, puisqu'ils accompagneront le Premier ministre lors de sa prochaine visite à Londres. Mais c'est se moquer des réfugiés que de faire passer pour une mesure en leur faveur cette dernière trouvaille : une campagne d'information en leur direction va être organisée, avec équipe de traducteurs et plaquettes multilingues à l'appui, pour leur expliquer la procédure de demande de droit d'asile en France. Cela ne changera rien aux raisons qui ont fait qu'ils se retrouvent à Calais, au seuil de cette Grande-Bretagne qu'ils veulent atteindre.

Sarkozy a voulu « *envoyer un signal au monde* » ; question gesticulation médiatique, c'est fait. Mais contrairement à ce qu'il prétendait, il n'a résolu aucun problème. En tout cas, ce qui est indigne et révoltant, c'est que les grands pays impérialistes qui ont une responsabilité dans la situation qui a fait fuir ces réfugiés, la France et la Grande-Bretagne en particulier, se rejettent la responsabilité et ne trouvent pas de solution parce qu'elles ne veulent pas en trouver.

La fermeture ne peut rien résoudre

La décision brutale de Sarkozy de fermer le centre de réfugiés de Sangatte a jeté dans la détresse des centaines d'immigrants qui continuent d'arriver.

En parlant des associations qui tentent de leur venir en aide, Sarkozy a eu une attitude méprisante, les traitant de « *manipulateurs en mal de publicité qui ont voulu se faire de la publicité sur le dos de malheureux qui méritent mieux que ça* ». Mais qui se fait de la publicité d'une manière odieuse dans cette affaire, sinon Sarkozy lui-même.

Quant à trouver une réponse humaine au problème créé, le ministre de l'Intérieur n'en a pas. Il n'offre aucune garantie aux réfugiés. Certains d'entre eux, en majorité Afghans ou Kurdes irakiens, ont fait une demande d'asile politique, ce qui leur laissera un répit bien court et précaire. Mais la plupart savent que c'est l'expulsion qui les attend. Dans ces conditions, on comprend qu'ils ne se précipitent pas vers les centres d'accueil que proposent les autorités.

Pour complaire à la partie la plus réactionnaire de son électorat, Sarkozy déclare vouloir empêcher l'immigration clandestine et prend des mesures spectaculaires et brutales. Mais la politique qu'il mène, dans ce domaine comme dans celui de la délinquance, si elle conforte son image d'homme à poigne, ne peut résoudre aucun problème, elle ne fait que le déplacer. On le constate avec la fermeture du centre de Sangatte : elle n'évite pas que de nouveaux immigrants arrivent dans l'espoir de gagner la Grande-Bretagne, où les lois sur l'immigration étaient jusqu'à présent plus tolérantes que dans les autres pays européens - même si là aussi le gouvernement de Tony Blair se met au diapason de celui des autres États et durcit la législation britannique.

Dans ce monde les capitaux peuvent circuler librement d'un bout à l'autre de la planète. Mais on voudrait contraindre les pauvres à rester enfermés dans la misère et la terreur de leurs pays.

Communiqué d'Arlette Laguiller

SARKOZY CONTINUE SA CHASSE AUX DÉMUNIS

« En décidant de fermer brutalement le centre de Sangatte, puis en multipliant ses ultimatums, Sarkozy continue sa campagne publicitaire d'organisateur de la chasse aux démunis. C'est odieux en même temps qu'inefficace, et il n'ignore pas que sa décision ne règle aucun des problèmes auxquels il prétend s'attaquer, ni bien entendu le sort des hommes, femmes et enfants contre lesquels il

envoie ses CRS, ni de façon plus générale le problème de cette immigration du désespoir qui se polarise aujourd'hui autour de Sangatte mais qui, au besoin, se déplacera ailleurs. Car quoi que fasse Sarkozy, le durcissement de la répression ne pourra pas empêcher que des hommes et des femmes, pour fuir la misère ou la terreur qui règnent dans leurs pays, soient prêts à affronter tous les risques.

Si ce gouvernement, avec son homologue socialiste anglais, voulaient vraiment « tarir », comme ils disent, l'immigration, ils agiraient sur les causes du problème. Or, ils font l'inverse. La preuve, c'est qu'ils se préparent, sans états d'âme, à faire grossir le flux de ceux qui fuient la terreur en se faisant complices de Bush, dans les préparatifs de guerre contre la population d'Irak ».

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

WASHINGTON, BAGDAD... FLORENCE

Les organisateurs du Forum social européen de Florence attendaient 150 000 personnes à la manifestation du samedi 9 novembre contre la guerre en Irak. Il en est venu entre 500 000 et un million. Beaucoup de jeunes, des militants de gauche, des pacifistes ou des chrétiens, mais aussi des dizaines de milliers de syndicalistes de la CGIL (l'équivalent italien de la CGT) et un cortège d'ouvriers de Fiat ; des Italiens, mais aussi des Français, des Espagnols, des Anglais, des Allemands... Alors que dans beaucoup de pays la mobilisation contre la guerre peine à s'organiser, il y a de quoi se réjouir de ce gros succès.

Les représentants des gauches (ex-)gouvernementales d'Europe n'ont bien sûr pas attendu pour se faire voir à Florence dont, côté français, des représentants du PS, du PC ou des Verts. Pour ces vétérans de Porto Alegre, les « forums sociaux » sont décidément une tribune à pas cher. Pourtant les participants, et même les organisateurs, leur ont réservé un accueil mitigé. La réunion des représentants des partis socialistes européens a péniblement rassemblé 500 personnes, et lors d'une rencontre avec les organisations anti-mondialisations, le représentant du PS belge a fini son intervention sous les huées. Vittorio Agnoletto, un représentant du « mouvement social » italien, a même déclaré : « *le dialogue ne peut se construire qu'avec une gauche qui refuse la guerre et condamne les institutions financières internationales* []. Nous ne sommes pas un mouvement réformiste, nous sommes un mouvement radical ».

« Pas réformistes » ?

Mais que signifie « radical » ? Il n'est pas difficile de comprendre les raisons qui poussent les leaders du mouvement anti-mondialisation à prendre quelques distances avec des politiciens sociaux-démocrates usés par le pouvoir, véritables épouvantails pour la jeunesse des forums. Ça ne signifie pas pour autant que les perspectives des organisateurs de Florence soient en rien révolutionnaires. Elles sont, au contraire, profondément réformistes.

Le forum n'a pas tourné qu'autour de l'opposition à la guerre. Il y a aussi été discuté, notamment, des « *menaces pesant sur le système social européen* ». Pour dénoncer le zèle des politiques de droite comme de gauche à servir les intérêts patronaux, sur les retraites, les assurances chômage ou la sécurité sociale ? Plutôt pour déplorer que les États européens aient « *trop épousé les thèses libérales du monde anglo-saxon* ». Le fait que les anti-mondialisations se rebaptisent alter-mondialistes ne suffit pas à dissiper quelques relents nationalistes

Benoît MARCHAND

Quant à organiser concrètement la lutte contre les offensives patronales sur les droits sociaux et les services publics, ce n'était pas à l'ordre du jour. Faute de lien avec le mouvement ouvrier ? Pourtant les organisations syndicales de nombreux pays étaient représentées. La CGT-énergie, par exemple, intervenait dans le débat intitulé « *Services publics et privatisations* », ou encore la FSU dans « *L'Europe du travail entre production globale et fragmentation sociale* ». Mais visiblement, il est plus facile à ces organisations de manifester sur des objectifs vagues à Florence que d'organiser la lutte réelle en France sur le terrain social. Quant à la Confédération européenne des syndicats, elle n'a pas trouvé plus audacieux qu'un débat sur « *le rôle des comités d'entreprise face aux politiques des restructurations des multinationales* ». « Radical », vraiment.

Quelle indépendance par rapport à quelles politiques ?

C'est la même hypocrisie qu'on retrouve derrière le prétendu apolitisme des leaders anti-mondialisations. Parce que leurs affirmations répétées d'indépendance par rapport aux partis politiques n'est finalement rien d'autre que la volonté de se limiter à des objectifs flous, abstraits, à mille lieues des perspectives politiques nécessaires pour « *qu'un autre monde soit possible* ». Derrière son apparent radicalisme, cet apolitisme empêche au contraire que la révolte de jeunes attirés par les mouvements anti-mondialisation puisse devenir conséquente ; et il exclut tout autre avenir pour le mouvement que, tôt ou tard, sa récupération par la gauche institutionnelle.

Reste que l'énorme manifestation de Florence crée l'espoir, en montrant que des millions de personnes ont envie de se mobiliser. Et qu'il n'y a aucune raison de laisser aux Cassen (d'Attac-France), Nineham (du mouvement anglais Globalize Resistance), Agnoletto et consorts la lutte contre les croisades impérialistes ou même pour le service public ! La LCR était à Florence ; mais en s'asseyant autour des mêmes tables que les Verts allemands ou Rifondazione comunista, elle n'a pu que participer à la confusion politique régnante.

Sans cautionner en rien les gauches européennes, les révolutionnaires ont cependant le devoir de s'adresser, là-bas ou ici, à ces centaines de milliers de personnes révoltées par la guerre et par la sauvagerie du capitalisme, en leur proposant leur propre politique et leurs perspectives.

Travailleurs en lutte

La journée d'action du 26 novembre DOIT ÊTRE UN SUCCÈS

Cinq fédérations de cheminots appellent à une journée d'action le 26 novembre. Elles seraient rejointes par la confédération FO des fonctionnaires, et l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT qui auraient déposé un préavis de grève. Des syndicats de La Poste et des télécoms se joindraient également à cette journée d'action, qui est placée sous le signe de la défense du service public et des retraites.

Le gouvernement n'a pas caché – et c'est le moins que l'on puisse dire – sa volonté de s'attaquer aux retraites des fonctionnaires. Et depuis des semaines,

Francis Mer « *plombent en grande partie la future négociation* » par leurs déclarations. M. Lhubert, lui aussi de la CGT, dénonce le fait que le ministre de



François Fillon, le ministre des Affaires sociales, multiplie les déclarations sur la nécessité pour les salariés de cotiser plus longtemps à l'avenir, sur le possible alignement de la durée de cotisations des salariés du public sur ceux du privé, au nom de « l'équité ». L'offensive du gouvernement, prévisible, a débuté avec le vote de l'amendement mettant fin au Congé de fin d'activité (CFA), un système qui permettait aux fonctionnaires ayant cotisé 37 ans et demi de partir à la retraite avant 60 ans. « *Cette décision constitue une première étape de l'offensive contre le régime de retraite pour atteindre l'objectif non seulement des 40 annuités, mais rapidement de 42 à 43 ans comme l'exige le patronat* », rappelait la CGT. La CGT et FO appellent à une journée d'action qui, initialement, ne concernait que les cheminots et dans laquelle seraient impliquées plusieurs branches de la fonction publique.

Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que l'attitude des directions syndicales n'est pas très claire. Beaucoup d'aspects restent dans le flou. Qui est réellement concerné par cet appel ? Toute la fonction publique ou une partie seulement ? En quoi consiste-t-il exactement ? Quels en sont les mots d'ordre ? Le syndicat enseignant majoritaire, la FSU, par exemple, n'appelle pas, pour l'instant du moins, à cette journée du 26 novembre, mais à une manifestation nationale le 8 décembre, un dimanche.

Bernard Thibault, le secrétaire de la CGT, déplore que François Fillon et

la Fonction publique mette « *tout le monde devant le fait accompli* ». Jean-Luc Cazettes de la CGC déclare que « *le gouvernement joue avec le feu. Il serait plus inspiré, dit-il, d'engager des négociations.* » Mais qu'y a-t-il à discuter avec un gouvernement qui répète qu'il va engager incessamment le « *chantier* » des retraites ? Et on sait ce que cela recouvre. Annoncer que l'on veut négocier, c'est dire à l'avance que l'on se prépare à un compromis qui sera forcément un recul pour les salariés. Et que pouvait-on attendre d'autre du gouvernement que ces tentatives de s'en prendre aux retraites des travailleurs ?

Le gouvernement s'attaque aux retraites des salariés de la fonction publique, pour ensuite aggraver la situation des retraités et futurs retraités du secteur privé par la généralisation du système dit des fonds de pension. Il faut donc que le monde du travail agisse ensemble pour exiger l'alignement de la durée des cotisations à 37 ans et demi pour tous les salariés. Les sales coups ne concernent pas que les travailleurs de la fonction publique. La journée du 26 novembre pourrait être une étape vers la mobilisation de l'ensemble des salariés. Et si les intentions des directions syndicales sont ambiguës et hésitantes, il appartient aux travailleurs, conscients de la nécessité de réagir tous ensemble, de défendre l'idée d'une action allant s'élargissant, et de faire de cette journée du 26 novembre un encouragement pour la suite.

Aline RETESSE

Convergences Révolutionnaires n° 23 (septembre-octobre 2002),
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur : « Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers ; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,
ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Attaque contre les retraites

LE COUP D'ENVOI EST DONNÉ !

Les arguments utilisés pour justifier les prochaines attaques contre les retraites ne sont pas nouveaux mais martelés sur tous les médias, ils se veulent définitifs, irréfutables. C'est vite dit !

Tous s'appuient sur des données réelles comme le déséquilibre démographique. Sauf que l'argumentation gouvernementale part du principe que ce serait au monde du travail de payer. Il obéit en cela à la seule logique du patronat.

« Trop de retraités ? et pas assez d'actifs ? »

Le nombre de retraités devant augmenter considérablement entre 2006 et 2040, Medef et gouvernement en profitent pour contester le système par répartition, affirmant qu'il n'y aura pas assez d'actifs pour financer les retraites. Outre le fait que de telles prévisions démographiques sur un temps aussi long sont aléatoires, l'argument se fonde sur une situation où le chômage se perpétue. Si, au lieu d'empêcher les subventions et de multiplier les plans de licenciements, le patronat embauchait, si le gouvernement résorbait le chômage par une politique de plein emploi dans les services publics, si les salaires étaient plus élevés, les caisses pourraient être renflouées par l'augmentation automatique des rentrées liées aux cotisations salariales. Et puis quelle sera la situation économique du pays d'ici dix, quinze, vingt ou trente ans ? Personne n'en sait rien, pas plus ceux qui, aujourd'hui, pronostiquent la faillite des caisses de retraites. Et c'est faire fi des gains de productivité considérables de ces quarante dernières années.

Les propos alarmistes d'aujourd'hui visent à conditionner la population.

« Plus d'argent dans les caisses » ? Qu'on en cherche ailleurs !

Laisser la situation en l'état, c'est courir à la catastrophe, s'exclament en chœur les spécialistes plus ou moins qualifiés. Ces arguments oublient que des milliards d'euros sont dilapidés chaque jour sur les marchés financiers et engloutis dans la spéculation boursière. Patronat et gouvernement omettent de parler des richesses accumulées pendant des décennies dans les coffres-forts des actionnaires. Ils prétendent que l'augmentation à venir du nombre de retraités signifierait une augmentation de 4 % des richesses produites par les actifs et qu'on ne pourra y faire face. Mais en quoi une telle augmentation serait-elle insurmontable ? Entre 1960 et 2000, la part des retraites dans les richesses produites est passé de 4 à 12 %. Le régime de retraite par répartition n'a pas fait faillite, que l'on sache !

Et puis au nom de quels principes le monde du travail devrait-il être le seul à supporter le poids des futures retraites ? Si solidarité il doit y avoir, elle doit impliquer toutes les couches de la société, à commencer par celles qui sont les plus fortunées. On pourrait mettre à contribution Mme Bettancourt, l'une des premières fortunes de France, prendre sur les profits de la famille

Peugeot, de Bouygues ou de TotalFinaElf. Ce ne serait qu'un juste retour des choses ! Le gouvernement utilise bien l'argent de nos impôts pour subventionner le patronat ou pour mener ses entreprises guerrières en Côte-d'Ivoire, et peut-être demain en Irak !

« La justice ? » 37,5 ans de cotisations pour tous !

Les champions de la remise en cause de la retraite des salariés de la fonction publique

malhonnête que les autres. Faut-il rappeler qu'avant la réforme de Balladur, en 1993, les salariés du privé comme du public cotisaient 37,5 années pour partir à la retraite, à taux plein, à 60 ans ? Balladur a allongé la durée de cotisation pour les salariés du privé, la faisant passer de 37,5 à 40 ans. Première attaque qui fut aussitôt suivie par une seconde : le calcul de la retraite ne se faisait plus sur les dix mais les vingt meilleures années ; ce

revienne aux 37,5 ans de cotisation et s'aligne de nouveau sur le public.

« Les fonds de pension ? » L'arnaque du siècle !

Enfin, patronat et gouvernement reviennent à la charge avec les fonds de pension « à la française ». Voilà qui n'est guère convaincant... au moment où les faillites succèdent aux faillites. Les scandales d'Enron et de WorldCom aux États-Unis rappellent que les fonds de pension, quelle que soit la forme qu'ils prennent, permettent toutes les escroqueries. Les dirigeants d'Enron, malgré la faillite, sont partis avec le magot, tandis que les dizaines de milliers de salariés, dont la retraite était liée au cours des actions de l'entreprise, n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Cette « recette miracle » vise à drainer des millions d'euros pour permettre aux compagnies d'assurances de spéculer en Bourse. Tel est le but de la retraite par capitalisation. Si, demain, la part de la retraite par capitalisation augmentait au détriment de la retraite par répartition, ce serait la porte ouverte à une retraite à deux niveaux pour l'ensemble du monde du travail : ceux qui auraient les moyens d'y souscrire – avec les risques que tout s'effondre – et ceux qui, n'en ayant pas les moyens, devraient se satisfaire d'une retraite réduite à la portion congrue.

René CYRILLE



invoquent « l'équité ». Les fonctionnaires seraient privilégiés par rapport aux salariés du privé. Il faudrait donc aligner le nombre d'années de cotisations sur les plus défavorisés.

Cet argument est aussi

qui revenait à baisser le montant de la retraite. En 1995, Juppé tenta d'aligner le public sur le privé, mais il se heurta à la grève des cheminots. La justice voudrait, à l'inverse, que le privé

Lagardère rachète Vivendi Universal Publishing

Avec le rachat de la branche édition de Vivendi pour 1,25 milliard d'euros payés cash, le groupe Lagardère, qui possède déjà Hachette, va contrôler environ la moitié des éditions en France, et 80 % des publications scolaires ou des livres de poche, ainsi que 70 % de la distribution du livre.

Les autres éditeurs, qui arrivent loin derrière, s'alarment de cette situation de quasi-monopole, craignant que cela ne restreigne le choix des titres, mais surtout que les

ouvrages qu'ils publient soient moins bien distribués dans les librairies, les supermarchés ou les kiosques Relay, déjà entre les mains de Lagardère.

Le risque existe en effet, même s'il n'est pas nouveau. Le monde de l'édition n'a jamais obéi aux principes d'une « exception culturelle » quelconque. Comme toute marchandise, la diffusion du livre est régie par les lois du marché : on fabrique dans le but de vendre le plus possible, que ce soit au travers de séries

DES ARMES AUX LIVRES, TOUT FAIT PROFIT

grand public, de livres à bon marché ou de la recherche du « best-seller » (d'où la course aux prix littéraires qui se tient actuellement). Les bénéfices engrangés de cette façon permettent alors aux éditeurs de publier parallèlement d'autres titres à petit tirage, et de se donner ainsi une image de marque.

Dans le milieu de l'édition, la concurrence est aussi féroce que dans la grande distribution, la téléphonie ou l'électronique, pour ne citer que quelques secteurs. Quand des

petits éditeurs indépendants essaient de publier des ouvrages qu'ils estiment de qualité, indépendamment du nombre de ventes escomptées, presque toujours ils se cassent les dents face aux gros (pas seulement Hachette ou Vivendi), qui ont d'autres moyens financiers pour imprimer à plus bas prix, promouvoir ou distribuer leurs titres, et qui ont des banques pour les soutenir. Les faillites sont fréquentes, de même que les rachats et la concentration qui s'ensuivent, comme dans n'importe quel

autre secteur de production. Et la cause là aussi est la concurrence et la recherche du profit.

Dans le mode de fonctionnement capitaliste auquel n'échappe pas le livre, demander que soient respectées les lois de la concurrence revient à aboutir à la situation actuelle : un fabricant d'armes peut contrôler plus de la moitié de l'édition en France ; tout comme un marchand de béton peut contrôler la plus importante chaîne de télévision ; puisque ça rapporte...

Marianne LAMIRAL

Sommet Union européenne - Russie

Rendant compte du sommet Union européenne-Russie qui s'est tenu le 11 novembre à Bruxelles, *Le Figaro* du lendemain écrit : « *Le sommet lui-même, à en croire plusieurs participants, ne s'est pas vraiment appesanti sur la situation à Grozny* », capitale d'une Tchétchénie où fait rage la nouvelle guerre que le Kremlin y a déclenchée fin 1999.

Cette guerre a, déjà, plus duré et fait plus de morts que la précédente, celle de 1994-1996 qu'avait perdue le prédécesseur de Poutine, Eltsine. Elle est sur le point de dépasser, en nombre de soldats tués sans parler des victimes civiles, celle menée par le Kremlin de 1979 à 1989, et elle aussi perdue, en Afghanistan. Mais il en faudrait plus pour que de chefs d'État et de gouvernement réunis à Bruxelles « s'appesantissent » sur de tels « détails ». Alors, sur la photo illustrant l'article cité, tout sourire, ils se congratulent : Romano Prodi, le président de la Commission européenne ; Javier Solana, ex-secrétaire général de l'OTAN et actuel responsable de la Défense des Quinze ; Anders Rasmussen, le Premier ministre d'un Danemark qui exerce en ce moment la présidence tournante des Quinze. Poutine sourit aussi, autant qu'il le peut, et il a de quoi. À sa demande, le Danemark a arrêté l'émissaire du président indépendantiste tchétchène qui se trouvait officiellement au Danemark pour une conférence sur la Tchétchénie et qui venait, pourtant, d'y dénoncer les auteurs de la sanglante prise d'otages de Moscou, fin octobre. Mais le Danemark et derrière lui les autres membres de l'Union européenne, dont aucun n'a protesté, n'allaient pas refuser cela à Poutine sous prétexte qu'il

La guerre des uns en Tchétchénie, celle des autres qui se prépare contre l'Irak... QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE

martyrise le peuple tchétchène depuis plus de trois ans. D'ailleurs, les États prétendument civilisés d'Europe ou d'Amérique ont-ils jamais refusé quoi que ce soit à Poutine sur ce terrain infâme ?

aucun rôle autre que décoratif, cela n'avait rien qui puisse faire reculer un Poutine.

Les dirigeants de l'Union européenne ont accueilli Poutine juste après qu'il avait remporté son bras de fer avec les

en aurait fallu bien plus pour troubler ce sommet. Et c'est une farce sinistre que d'y avoir entendu les dirigeants européens demander poliment à Poutine de rechercher une « solution politique au conflit »,

Plus le mensonge est gros, plus les menteurs professionnels ont des chances d'être appréciés. Et Poutine aurait eu tort de se gêner en compagnie de pareils connaisseurs. Ce ne sont pas ses fables grossières qui pourraient les faire s'étrangler, eux qui recourent depuis des mois au même dernier mensonge à la mode que lui – celui de la prétendue lutte contre le terrorisme international.

À Bruxelles, il devait être aussi discuté de la région de Kaliningrad, un petit territoire russe situé au bord de la Baltique entre Pologne et Lituanie, que l'éclatement de l'URSS a coupé du reste de la Russie. Une coupure qui s'approfondira en 2004 avec l'extension de l'Union européenne à des pays de l'Est, dont la Pologne et la Lituanie. Kaliningrad se verra alors enclavée dans l'Union européenne et Poutine réclamait la plus grande liberté de circulation entre la Russie et Kaliningrad. Il ne l'a pas obtenue. L'Europe n'a cédé que des visas à entrées multiples qui faciliteront sans doute les déplacements des privilégiés et des trafiquants de Russie, sans que le reste de ses habitants y gagnent quoi que ce soit. Mais qui s'en soucie ?

Alors, Poutine est reparti en se déclarant « satisfait », vu le silence complice fait sur sa guerre de Tchétchénie. Quant aux dirigeants des Quinze, eux aussi, avaient de quoi se montrer satisfaits d'un Poutine qui fait chorus avec eux sur le terrain de la « lutte contre le terrorisme international ».

Pierre LAFFITTE



Les dirigeants européens (Romano Prodi à gauche) n'ont pas peur de se salir les mains en serrant celles du boucher de la Tchétchénie.

Depuis des années, les rapports, les témoignages sur la Tchétchénie s'accumulent qui dressent la liste – massacres, tortures, viols, villages incendiés, populations déportées et rançonnées – des exactions commises par la soldatesque russe sans que l'Union européenne s'en émeuve. Car la seule et unique fois où elle a fait mine de froncer les sourcils en privant de son droit de vote, pour six mois, la délégation russe à un Conseil de l'Europe qui n'a strictement

preneurs d'otages de Moscou, une victoire obtenue dans un bain de sang mêlant celui des terroristes et celui de plus de 120 de leurs otages, alors que son ministre de la Défense venait de lancer une « offensive dure et de grande envergure » en Tchétchénie – comme si, avant, l'armée y faisait dans la douceur – et qu'ailleurs en Russie sa police intensifie les rafles au faciès contre les Tchétchènes, dont la plupart sont des réfugiés vivant hors de leur république. Il

tout en sachant qu'il n'envisage d'autre « solution » que militaire et qu'eux-mêmes n'ont nulle intention de s'y opposer. Poutine, qui le sait aussi bien que tous ces distingués hypocrites, ne s'est donc pas privé de parader en répétant qu'il livre une guerre au « terrorisme international », à des « bandits », des « terroristes internationaux » qui voudraient « créer un Califat » dans le Caucase. Et même, a-t-il ajouté, « un Califat mondial ».

L'Union européenne et l'Iran

PEINE DE MORT ET INVESTISSEMENTS

L'Union européenne et le gouvernement iranien ont entamé un processus de « normalisation » de leurs relations. Ainsi, par exemple, depuis 1998 un projet de coopération en matière de politique énergétique a été lancé. Il a entre autres pour objectif l'ouverture du marché aux investissements étrangers privés.

C'est dans ce contexte de très gros intérêts commerciaux qu'une résolution du Parlement européen demande au Conseil et à la Commission « de continuer à souligner l'importance des

droits de l'homme et à soulever la question de la peine de mort et des lapidations dans le cadre des relations entre l'Union européenne et l'Iran ». Une façon pour le Parlement européen de manifester son contentement face à l'augmentation du volume des échanges avec l'Iran, en prétendant œuvrer pour les droits de l'homme dans ce pays.

Notre camarade députée européenne Chantal Cauquil a fait l'intervention suivante en séance plénière, le 24 octobre.

« Nous nous associons à toutes les protestations contre

les condamnations qui frappent tant de femmes iraniennes, contre l'ignominie de la peine de mort par lapidation et contre la double oppression que la dictature des mollahs représente pour les femmes.

Nous voterons la résolution présentée dans l'espoir qu'elle exercera une certaine pression sur les dirigeants de ce pays pour que cessent ces pratiques barbares.

Mais la barbarie contre les femmes n'est pas seulement le fait de la dictature des mollahs. Elle est aussi le fait d'un grand

nombre de régimes que les grandes puissances considèrent comme leurs alliés et sur lesquels elles ont les moyens d'exercer une pression efficace, à commencer par l'Arabie saoudite et quelques-uns des Emirats pétroliers de la région.

Et je m'élève aussi contre la barbarie qu'est la peine de mort et contre l'obscurantisme même lorsqu'il n'est pas le fait de religieux anachroniques mais de dirigeants de la principale grande puissance du monde qui osent se poser en défenseurs de la civilisation. »

La résolution de protestation a finalement été votée. Il est bien difficile de savoir si elle aura pesé sur la politique du gouvernement iranien. Mais on a eu cependant la preuve qu'il ne s'en désintéressait pas, non seulement par la présence de ses émissaires dans les tribunes mais aussi par l'intense activité de lobbying qu'ils avaient développée dans les jours précédents, non sans succès d'ailleurs : un certain nombre de députés ont, sans honte, mis en cause la réalité des lapidations.

Italie

APRÈS LE FORUM SOCIAL

Le Forum social européen de Florence a été un succès. Il a regroupé des centaines de milliers de participants, venus pour l'essentiel de toute l'Italie mais aussi d'autres pays d'Europe, et d'autres continents.

Commencé le jeudi 7 novembre par une fête, poursuivi par des débats et conclu, dimanche 10, par une grande manifestation et un concert, ce forum était placé sous le signe du pacifisme, plus particulièrement de la protestation contre les préparatifs de guerre contre l'Irak. Le slogan « *Contre le néolibéralisme, la guerre et le racisme* » résumait la démarche des organisateurs, qui ajoutaient, toujours sous forme d'un slogan : « *Une autre Europe est possible* ».

Beaucoup de jeunes, qui constituaient une bonne part de ce rassemblement, exprimaient par leur présence leur refus de cette guerre injuste qui menace, mais aussi leur rejet des injustices et de la misère dus à une organisation économique aberrante. Une contestation légitime car cette société fonctionne à l'envers, non pas au service de la collectivité, mais contre elle.

Mais ce rassemblement, comme ceux qui l'ont précédé, ne se réduisait pas à cet aspect des choses. Parmi les personnalités présentes figuraient des représentants d'Attac, de nombreuses organisations de

défense des droits de l'homme, mais aussi de nombreux chevaux de retour des partis politiques traditionnels.

Pour l'Italie, on y a vu par exemple Bertinotti, le dirigeant de Refondation communiste ainsi que des représentants du parti des Démocrates de gauche qui, aujourd'hui dans l'opposition à Berlusconi, avaient été, il y a à peine quatre ans, au gouvernement, et rêvent d'y revenir. On y rencontrait l'ancien et le nouveau dirigeant du syndicat CGIL, l'équivalent italien de la CGT française, venus recevoir en quelque sorte un brevet de contestation à bon compte. Pour la France on a vu François Hollande y faire un aller-retour rapide, et quelques dirigeants du Parti Socialiste ex-ministres, ou qui œuvrent à le devenir. Pour ces politiciens, dont certains viennent d'user leur crédibilité dans des gouvernements qui ont, avec un zèle affiché, géré les affaires de la bourgeoisie, ce type de rendez-vous est, sinon une source de jouvence, du moins un moyen de se refaire une virginité politique.

On pourrait s'en consoler en laissant croire que cette ambi-



guïté est secondaire, et qu'en bout de compte, la notoriété et l'influence de ces personnalités viennent conforter le mouvement, en contribuant à accroître son audience, à faire grossir la participation à de tels rassemblements. Cette façon de poser le problème relève d'un faux calcul. Se satisfaire du simple fait qu'on a vu ensemble cette gauche gestionnaire, et ceux qui contestent sa gestion et ses effets, dans les rues de Florence la semaine dernière, ou dans celles de Porto Alegre l'an passé, c'est se payer d'illusions, et surtout en cultiver.

Car l'opération ne se résume pas à une simple addition des apports de chacun. Elle est aussi et même essentiellement politique. Toute la question est de savoir qui sera en mesure de tirer bénéfice de la situation. Le mouvement qui porte ces jeunes

à contester l'ordre actuel, disons plutôt le désordre ? Ou bien ces dirigeants politiques et syndicaux qui, eux, peuvent fort bien se retrouver dans la rue, y compris s'adresser aux jeunes et aux salariés, surtout quand cela ne les engage pas à grand-chose – et en professionnels de la politique et du syndicalisme, ils ont suffisamment de métier pour le faire ? Il a été plus facile, par exemple, au dirigeant du PS François Hollande de faire une apparition – même furtive – à Florence, histoire de pouvoir dire qu'il y était, qu'à lui et à son chef de file, Jospin, de s'opposer aux décisions d'un Michelin, ou d'aider les travailleurs de Renault à s'opposer à la fermeture d'une usine de ce groupe, à Vilvorde.

L'histoire a eu maintes occasions de répondre à une telle question. Pratiquement à chaque

fois, ce sont les espoirs des jeunes et des travailleurs qui ont servi de tremplin aux calculs des politiciens et des dirigeants des appareils syndicaux que n'arrêtent pas quelques sifflets, et quelques hués, car cela fait partie des petits risques de leur métier. Il y a eu beaucoup de monde à Florence, des jeunes et des salariés pour crier non à la guerre, à la misère, au gâchis qu'engendre le système. Et on peut s'en réjouir. Mais à la condition de savoir dénoncer ceux qui se préparent à tirer les marrons du feu. Et cela ne peut se faire que si l'on dit les choses clairement, et publiquement, sans laisser croire que les adversaires affichés du monde du travail ont changé de camp parce qu'ils ont changé, très peu d'ailleurs, l'habillage de leur discours.

Lucienne PLAIN

États-Unis

DE PLUS EN PLUS DE MAL-LOGÉS ET DE SANS-LOGIS

Alors que le nombre de « homeless », les sans-logis, augmente sans cesse, certaines villes américaines ont pris ou envisagent de prendre des décisions dissuasives, qui vont jusqu'à leur interdire de rester dans les centre-villes. Bien entendu, les responsables de ces villes affirment qu'ils agissent sous la pression des citoyens qui se disent incommodés ou agressés par les sans-logis. Parmi les mesures prises, on peut citer, à Orlando (Floride), la prison pour des personnes allongées ou assises sur les trottoirs du centre-ville, ou à La Nouvelle-Orléans, l'enlèvement des bancs d'un parc historique. Lors des élections du 5 novembre, une proposition était soumise à référendum aux électeurs de San Francisco : celle de limiter fortement les aides financières que cette ville verse à un certain nombre de sans-abri, proposition qui a d'ailleurs obtenu une majorité de voix parmi les votants.

La récession, qui a touché l'économie américaine l'an dernier et qui n'est certainement pas terminée, a jeté hors des rangs du salariat des centaines de milliers de travailleurs, dont les plus vulnérables ne pouvaient que grossir les rangs des sans-abri.

Un rapport publié chaque année par la National Low Income Housing Coalition (Coalition nationale pour un logement pour les bas revenus) calcule le salaire horaire qu'un travailleur doit toucher pour pouvoir louer un « deux pièces-cuisine » correct. Il faut que le salarié consacre un tiers de son revenu à payer son loyer. En moyenne nationale, un salaire offrant une telle possibilité est, pour cette année, de 14,66 dollars de l'heure. C'est, à quelques pour cent près, le salaire horaire moyen de l'ouvrier américain, selon les propres chiffres du ministère du Travail. Cela signifie qu'environ la moitié des travailleurs améri-

cains, pour louer un F2, devront soit y consacrer plus du tiers de leur paye, soit louer un F2 moins confortable ou bien un appartement plus petit.

Dans une ville comme Boston, il faut gagner 20,21 dollars de l'heure pour pouvoir louer un F2. Comment peuvent faire des travailleurs, comme ceux du nettoyage des grands immeubles de cette ville, qui ont fait grève à partir du début octobre pour de meilleurs salaires, alors qu'ils gagnent 10 dollars de l'heure ?

Ce rapport révèle la situation des travailleurs les plus mal payés, ceux qui touchent le « salaire minimum » national, soit 5,15 dollars de l'heure, un salaire de misère au sens littéral du terme. Ils sont près de 2 400 000, et 60 % d'entre eux sont soit des chefs de famille soit des époux ou épouses de chefs de famille. La location d'un modeste F2 est donc trois fois au-dessus de leurs moyens, et la perspective de devenir

propriétaire relève du « rêve américain », si l'on peut dire.

D'autres chiffres indiquent que 14 millions de foyers américains dépensent plus de la moitié de leur revenu pour se loger, c'est-à-dire un foyer sur sept. Et trois millions de foyers parmi ceux qui consacrent plus de la moitié de leurs revenus à leur loyer sont des familles de travailleurs à plein temps. Entre 1973 et 1992, 2,2 millions d'appartements à loyer modéré ont disparu du marché immobi-

lier. Durant les dix années suivantes, un million de plus disparaurent. Les propriétaires abandonnent parfois complètement ces appartements, les convertissant en appartements de standing, ou bien ils en augmentent les loyers, les rendant ainsi inaccessibles aux salariés. Pendant que l'offre de logements abordables se réduisait au cours des dix dernières années, le nombre de ménages à la recherche de tels logements augmentait d'un million.

Le problème d'avoir un logement correct, à des prix abordables, ou du moins d'avoir des salaires qui permettraient d'y accéder, n'est toujours pas résolu dans le pays le plus riche de la planète.

Jean MASSARDIER

Fais ce que je dis, pas c'que j'fais

L'ONU vient d'adopter une convention permettant à des experts internationaux de visiter les prisons des pays signataires. Cela ne changera sans doute pas grand-chose à la vie des détenus.

Mais c'est encore trop pour la prétendue « plus grande

démocratie au monde », car les USA refusent tout type d'inspection internationale. Cela au moment même où ils exigent de pouvoir inspecter tout ce qu'ils veulent en Irak, et sinon de pouvoir infliger une nouvelle guerre à son peuple.

Enseigner le « fait religieux »... SANS OUBLIER LES MÉFAITS RELIGIEUX

Le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, Xavier Darcos, a appelé 300 de ses cadres à développer l'enseignement des faits religieux, lors d'un séminaire (le mot est bien choisi !) du 5 au 7 novembre. Il ne fait là que poursuivre l'action engagée par le socialiste Jack Lang en mars dernier. Régis Debray, l'auteur du rapport commandé par Lang, aimait la rencontre. Et rappelons que Luc Ferry, qui est ministre de l'Éducation nationale dans l'actuel gouvernement, était directeur des programmes dans le cabinet de Lang, son prédécesseur de gauche. Il incarne en sa personne, et dans les idées, la continuité.

Tous ces bons apôtres prennent mille précautions pour dire qu'il ne s'agit pas de cours de religion, grand dieu non ! On développera « une approche plus complète et transversale » des phénomènes religieux pour, disent-ils, lutter contre le « déficit culturel » des élèves et développer « l'esprit de tolérance », d'une manière « totalement laïque »,

insistent-ils.

Mais dans les prises de position de Chirac, Ferry, Darcos et Debray, ou celles des ex-ministres de l'Éducation Chevènement, Bayrou et Lang, on constate en permanence le souci de ne pas faire connaître aux jeunes la réalité, la vérité sur le rôle des religions dans l'histoire. Les religions sont à la mode aujourd'hui. Même ceux qui n'y croyaient pas quand ils étaient plus jeunes trouvent de bon ton de marquer leur respect et leur tolérance envers les croyances.

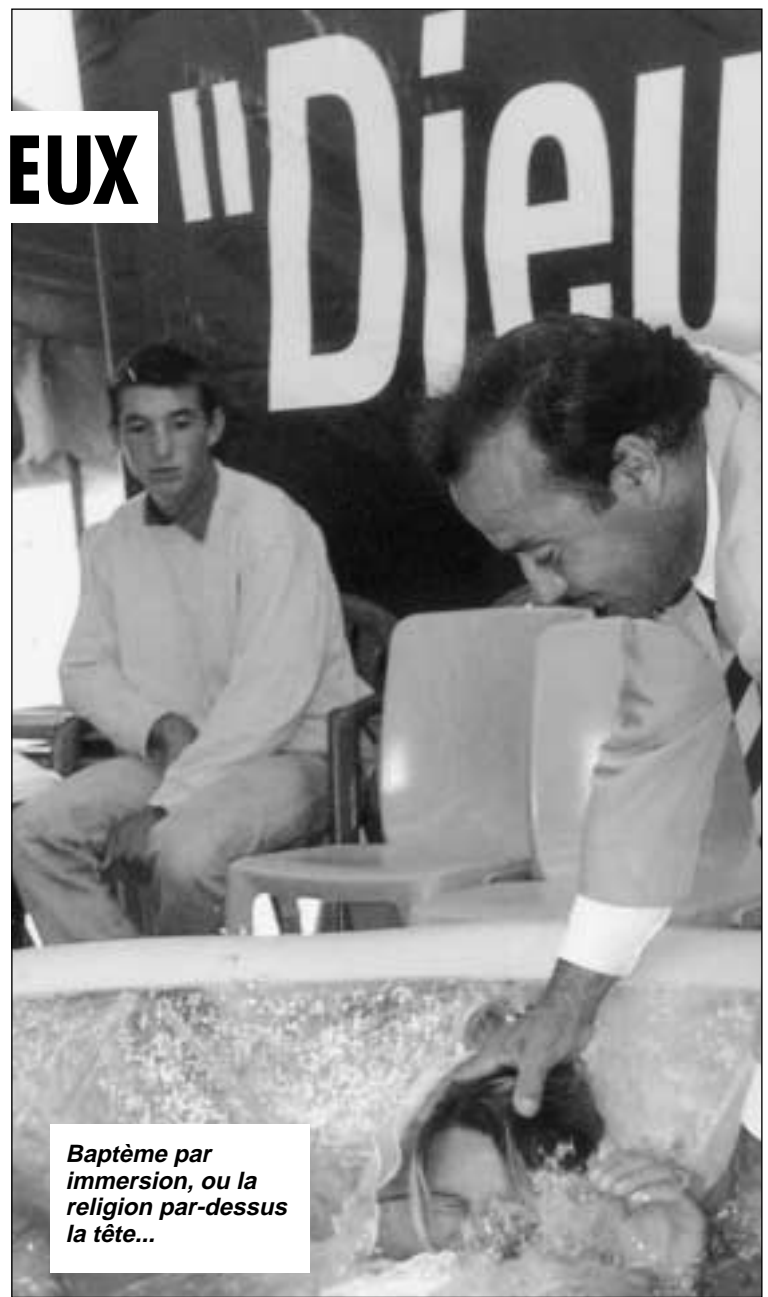
Régis Debray déclare, par exemple : « On est en droit de penser que ces mythes sont des symptômes d'ignorance et d'arriération, mais l'ignorance de ces mythes serait aussi un signe d'arriération et d'ignorance. » Le parallèle est hypocrite et faux. Ceux qui croient dans les mythes religieux sont arriérés, sans être nécessairement ignorants. Ceux qui sont libérés des croyances religieuses sont bien plus « avancés » de ce point de vue, même si par ailleurs ils sont ignorants. Méconnaître le mythe d'Adam et Ève est peut-être un manque de culture, qui gêne pour comprendre certains poètes et peintres classiques. Mais y croire est une absurdité, qui tue à peu près toute culture

et contredit la biologie, l'archéologie, l'histoire et bien d'autres sciences.

Pour cultiver la jeunesse, quel besoin de mettre l'accent sur le « fait religieux » ? Il suffit d'enseigner l'histoire, sans oublier l'histoire des sciences, où l'on rencontre à chaque pas l'obstacle constitué par la religion. Que les élèves sachent que la conception religieuse du monde est une tentative primitive, imaginaire, d'expliquer le monde et d'agir sur lui. Qu'ils comprennent le rôle que les religions ont joué bien souvent dans la constitution des civilisations et des nations, et dans le déroulement de leur histoire. Les croisades, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, l'affaire Calas, et bien d'autres ignominies fontelles encore partie de l'histoire de France que l'on enseigne ? En tout cas, ces épisodes font encore partie des programmes. Et ils fournissent de quoi illustrer de nombreux aspects du « fait religieux », sans qu'on ait besoin de rappeler les enseignants à l'ordre.

Mais ces aspects-là, peut-être le ministre Xavier Darcos préférerait-il les cacher plutôt que les mettre en lumière. Pourtant, les faits religieux, c'est cela, et surtout cela.

Vincent GELAS



Baptême par immersion, ou la religion par-dessus la tête...

Association de Formation Professionnelle pour les Adultes UNE ATTAQUE EN RÉGLE CONTRE LES SALARIÉS

À l'Afpa (Association de Formation Professionnelle pour Adultes, une association de type loi 1901, à but non lucratif), les conséquences des attaques des gouvernements successifs contre les services publics se font sentir sur le personnel. Comme dans bien d'autres secteurs, l'État se désengage progressivement de ce service public concernant la formation.

Alors que le financement et les formations de l'Afpa étaient entièrement sous la tutelle de l'État, il y a encore quelques années, la part de financement prise en charge par lui est aujourd'hui tombée à environ 70 %. Les directeurs des établissements doivent trouver les 30 % restants... en proposant par exemple leurs services aux entreprises privées.

Le financement par l'État sera peut-être bientôt tout bonnement réduit à zéro, car l'Afpa est concernée par le projet de décentralisation concocté par Raffarin. Le « contrat de progrès » qui définit les engagements de l'État envers l'Afpa pour une période donnée, se termine en 2003. Tout sera alors possible, y

compris que la gestion et le financement des établissements Afpa passent entièrement aux Régions.

Une gestion régionale des établissements de l'Afpa, cela veut dire des formations répondant à court terme aux besoins du patronat local, et bien moins adaptées aux demandes des stagiaires. Cela veut surtout dire que le financement, la gestion des salariés et les formations de chaque établissement dépendront dorénavant des priorités de la région. Et puis, si les structures nationales de l'association ne sont pas maintenues, il sera bien plus difficile de se défendre établissement par établissement (11 000 employés à l'échelle nationale, quelques dizaines à plus de 200 par établissement).

L'État se désengage de plus en plus de la formation professionnelle, comme de bien d'autres secteurs, avant tout pour faire des économies. D'ailleurs, il n'a pas attendu la régionalisation pour fermer le robinet des subventions. Cette année, il a carrément gelé une partie du financement à sa charge : le financement prévu

pour septembre a été amputé de 4 millions d'euros, celui d'octobre de 2 nouveaux millions, et 3 millions supplémentaires sont encore en suspens pour décembre. Conséquence, l'Afpa va vraisemblablement présenter un exercice 2002 en déficit pour la première fois de son existence...

Prenant prétexte de ce déficit annoncé, la direction générale, bien relayée par les directeurs d'établissements, s'est empressée de serrer la vis aux salariés. Elle a aussi demandé aux directeurs de « surseoir à tout recrutement de personnel » (CDI reportés, CDD non renouvelés), d'inciter les salariés à prendre le maximum de congés avant le 31 décembre 2002 et de limiter au maximum tous les déplacements.

Derrière le désengagement de l'État, la régionalisation et la volonté de la direction de rendre « plus compétitif » le personnel, c'est la privatisation à plus ou moins long terme qui est à craindre. Car la formation professionnelle est un secteur qui échappe encore en partie au patronat, et sur lequel il lorgne de plus en plus.

Lycée Pasteur (Besançon) La mobilisation a payé

Nous avons appris, début octobre, qu'un contrat CEC (Contrat Emploi Consolidé) ne serait pas renouvelé à compter du 8 novembre. Il s'agit d'une personne de 58 ans qui travaille depuis cinq ans au service d'intendance du lycée, qui a effectué deux ans de CES et qui se trouve en CEC depuis trois ans. Le rectorat était pourtant d'accord pour prolonger le contrat jusqu'à la retraite – possibilité donnée par les textes officiels émanant du ministère de l'Éducation. Mais la Direction départementale du travail refusait, elle, pour des raisons « administratives ».

Une pétition a donc été signée par l'ensemble du personnel, enseignants et agents, demandant le réemploi de cette personne jusqu'à la retraite. Devant l'absence de réponse de la Direction départementale du travail, nous avons convoqué au retour des vacances une conférence de presse au lycée pendant le temps de travail. La quasi-totalité du personnel a cessé le travail pour assister à la conférence de presse, où nous avons pu expliquer non seulement la

situation particulière motivant le mouvement, mais aussi la situation plus générale des emplois précaires. Il y a 10 CES et 3 CEC au lycée pour 26 agents titulaires. La conférence a été correctement relayée par la presse locale.

Mercredi 6 novembre, nous apprenions que la personne concernée était réintégrée jusqu'à sa retraite. Cette première victoire a conforté le moral de tous ceux qui refusent les licenciements déguisés qu'est le non-renouvellement des emplois précaires.

Mais le combat pour la titularisation des précaires ne fait que commencer. La prochaine échéance pour nous est la fin d'un contrat CES en décembre, concernant une secrétaire. L'annonce, de la part de la Direction départementale du travail, d'une baisse importante du nombre d'emplois en CES et CEC en 2003 ne peut que nous encourager à exiger la création massive de postes de titulaires.

Correspondant LO

Le gouvernement et la violence à l'école

DES DISCOURS, ET RIEN DE PLUS

Ministre délégué à l'Enseignement scolaire, Xavier Darcos n'a rien trouvé de mieux pour lutter contre la violence à l'école... qu'un coup de bluff médiatique ! Une fois de plus, pourrait-on dire. En dix ans, l'Éducation nationale a connu six plans d'action de lutte contre la violence scolaire, du plan Lang en 1992, aux différents plans Allègre, jusqu'au plan actuel qui, à vrai dire, ne contient pas grand-chose de nouveau.

Le ministre en place veut créer un « contrat de vie scolaire », développer des « classes d'ateliers-relais », multiplier les travaux d'intérêt général au collège ou au lycée, systématiser « l'exclusion-inclusion ». Ressortir les vieilles recettes inefficaces, cela ne coûte pas cher. Par exemple Darcos propose des « contrats de vie scolaire », entre l'élève, les parents et l'établissement. S'il mettait le nez hors de son bureau, il se rendrait compte que les enseignants, dans bien des établissements difficiles, n'ont pas attendu ses discours moralisants pour mettre en pratique cette demande et s'occuper des élèves en difficulté, en travaillant en contact avec les parents.

La réalité quotidienne, c'est qu'à chaque fois qu'il y a un problème à résoudre, de violence, d'agression, c'est l'ensemble des équipes éducatives (enseignants et vie scolaire) qui « gèrent » et « se débrouillent » avec les moyens du bord. Tandis que la direc-

tion de l'établissement, dans bien des cas, fait le dos rond et essaye d'étouffer l'affaire. Nombre de chefs d'établissement en effet ne veulent surtout pas faire de vague, en signalant les incidents, car ils risqueraient alors d'être mal notés par le rectorat et cela risquerait de nuire à leur mutation.

Personne n'est dupe des effets d'annonce du gouvernement. Les « recettes » de Xavier Darcos relèvent tout simplement de la supercherie. D'abord parce que l'école n'est pas un sanctuaire coupé du monde et ne peut régler à elle seule tous les problèmes de la société qui se répercutent en son sein. La violence à l'école est le reflet de ce qui se passe hors de l'école. La délinquance et la violence, qui ne concernent qu'une petite fraction de la jeunesse des banlieues populaires, se nourrissent de la misère et du relâchement des liens sociaux qui va avec.

La seule présence d'un personnel d'encadrement en nombre suffisant, dans les cou-



loirs aux interclasses, dans les cours de récréation, dans les collèges difficiles permet d'anticiper et d'éviter bien des bagarres, des vols, des racketts, et de faire diminuer la vio-

lence. De plus, les établissements à taille humaine de trois à quatre cents élèves se révèlent être bien plus faciles à gérer et génèrent moins de problèmes que les collèges de six

cents à sept cents élèves, voire de plus de mille, et qui sont encore trop nombreux.

Xavier Darcos n'ignore rien de tout cela, car cela relève du bon sens. Mais tout en faisant ses déclarations lénifiantes à la presse, il s'apprête avec son collègue Luc Ferry, à la tête d'un ministère dont le budget est en très nette diminution, à supprimer les postes de cinq mille six cents surveillants et vingt mille aides-éducateurs. Les conséquences de cette destruction d'emplois ne pourront qu'aggraver la situation dans bien des collèges et lycées de quartiers populaires et y rendre la situation plus explosive.

Alors, pour lutter efficacement contre la violence à l'école, il faudrait, bien sûr, dégager les moyens financiers, pour disposer des moyens humains et financiers à la hauteur des problèmes à résoudre. Et du même coup contribuer à atténuer aussi le chômage.

René CYRILLE



DANS LA LISTE DES GADGETS

Partenariat avec la police et la justice ?

L'idée d'un partenariat avec la police et la justice n'est, elle non plus, pas nouvelle : elle a déjà été mise en pratique dans certains établissements et... stoppée dans d'autres pour cause de mauvaises relations entre les enseignants et la police qui avait tendance à considérer chaque jeune... comme un délinquant en puissance.

Dans le contexte actuel, cette proposition risque de faire long feu. Le ministre compte-t-il sur les professeurs pour essayer de convaincre les jeunes élèves que l'on peut travailler main dans la main avec ces forces de l'ordre à

qui le gouvernement donne carte blanche pour criminaliser cette jeunesse... à l'extérieur de l'école ? Compte-t-il également sur le corps enseignant pour faire avaler aux jeunes « l'impartialité » d'un système judiciaire (c'est le discours officiel des manuels d'éducation civique de collège)... qui libère un Papon, rend intouchable un président de la République, tout en jetant sans ménagement en prison des jeunes qui ont commis des délits mineurs ?

A cette jeunesse, Darcos et les siens n'ont rien à offrir que... le chômage et des discours moralisateurs.

Des travaux d'intérêt général ?

Lorsque le ministre propose de mettre en place « l'exclusion-inclusion » des élèves violents, il renvoie tout simplement la balle aux établissements scolaires et leur propose de « gérer en interne » les problèmes. Il est vrai que l'exclusion d'un élève violent ou perturbateur n'est pas toujours la solution la mieux adaptée,

même si elle intervient le plus souvent en dernier recours, quand toutes les autres solutions ont été épuisées.

Mais que faire alors ? Faire effectuer des travaux d'intérêt général aux élèves ? Pourquoi pas. D'ailleurs l'idée n'est pas nouvelle : cela se pratique déjà. Mais qui va s'occuper des élèves ? Qui va les surveiller et les

suivre ? Le personnel de la vie scolaire, notamment en sous-effectif dans bien des établissements ? Les ouvriers d'entretien à qui l'administration, par exemple, n'hésite pas à confier les élèves exclus sous prétexte que ces derniers font des travaux d'intérêt général ? Faute de personnel d'encadrement adéquat, cette proposition – comme toutes les autres – restera lettre morte.

... tout comme la lutte contre l'illettrisme !

En mai dernier, Luc Ferry, le ministre de l'Éducation nationale, y était allé de son couplet sur la « fracture scolaire ». Il avait alors déclaré que la « lutte contre l'illettrisme » allait être l'une de ses priorités. Si le ministre a pointé du doigt l'un des problèmes majeurs auxquels étaient et sont toujours confrontés les jeunes – plus particulièrement ceux

issus des milieux populaires – qui entrent en sixième sans savoir ni lire ni écrire, il est resté muet quant aux moyens qu'il entendait mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau. Et c'est là que le bât blesse.

Quand 80 % des élèves d'une classe de sixième d'un collège de la banlieue parisienne ne savent ni lire ni écrire et qu'il y a de grands risques

que, en fin de troisième, ils seront toujours aussi illettrés, il faut autre chose que de grands discours pour venir à bout du problème, qui est un problème social. Il faudrait multiplier les cours de soutien et les cours en demi-groupes, adapter l'enseignement aux élèves en difficulté. Mais cela nécessite des moyens matériels, humains et financiers conséquents.

Indemnisation des victimes de l'amiante BLOCAGE GOUVERNEMENTAL

L'Association nationale des victimes de l'amiante, l'Andeva, vient de protester contre l'attitude du gouvernement qui entraîne le blocage du système d'indemnisation mis en place. En effet, à ce jour, le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, le Fiva, n'est toujours pas opérationnel. Les malades ou les familles des victimes décédées n'ont toujours pas accès aux indemnités promises.

en place de ce fonds comme une avancée pour tous ceux, et c'est l'écrasante majorité, qui ne sont pas prêts à affronter des procédures longues et toujours incertaines.

Mais le gouvernement Jospin a mis bien peu d'empressement à passer des effets d'annonce aux actes. La loi, annoncée à grand bruit par Martine Aubry en 2000, fut ensuite votée en décembre 2000, mais il fallut attendre le 24 octobre 2001 pour que le décret d'application soit publié au *Journal Officiel*, et seulement le 29 mars 2002 pour que

publique, et a donc choisi de faire traîner les choses en reportant toujours à plus tard la définition d'une position, qui devrait faire droit aux demandes des victimes, sous peine, sinon, d'apparaître comme un scandaleux blanc-seing au patronat.

Il y a quelques années, seules quelques centaines de salariés arrivaient chaque année à surmonter l'obstacle, en devant souvent avoir recours au tribunal. Mais, même si la réglementation s'est améliorée, les obstacles demeurent. Et alors que, chaque année, au



Manifester à l'appel de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, le 3 octobre 1998.

La création de ce fonds avait été décidée par le gouvernement Jospin pour faire face à l'augmentation des contentieux juridiques, au moment où les tribunaux accordaient aux victimes ou à leur famille des indemnités pouvant atteindre plusieurs millions de francs au total. Son espoir – et celui du patronat – était que cette procédure d'indemnisation vienne limiter les contentieux juridiques et mutualiser les risques financiers. En effet, ce fonds est alimenté aux deux tiers par la branche accidents et maladies professionnelles de l'assurance-maladie, elle-même entièrement financée par les cotisations patronales ; et pour un tiers par l'État, en tant qu'employeur de secteurs où l'amiante a pu faire des ravages (les chantiers navals en particulier).

En clair, les grands groupes industriels qui ont contaminé en masse leurs salariés espèrent ainsi se dégager de l'essentiel de l'indemnisation. Les associations militant sur le terrain de la défense des victimes de l'amiante, l'Andeva associée à la Fnath (la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés), ont néanmoins considéré la mise

soit enfin désigné le président du conseil d'administration du Fiva. Or c'est ce conseil d'administration, composé de treize autres membres, représentants de l'État, du patronat, des organisations syndicales, de l'Andeva et de la Fnath, qui doit définir les règles d'indemnisation applicables à tous les futurs demandeurs.

Alors que les représentants des associations, rejoints par les syndicats, ont demandé que l'évaluation des incapacités des malades s'aligne sur celle de la Sécurité sociale, le patronat, plus ou moins rejoint par les représentants de l'État, préférerait qu'on s'aligne sur un autre barème mis au point par les compagnies d'assurances privées. A titre d'exemple, une des affections les plus graves, le mésothéliome, cancer de la plèvre spécifique à l'amiante, dont l'issue est toujours mortelle encore aujourd'hui, entraîne selon la Sécurité sociale une incapacité de 100 %. Mais le barème des assurances ne reconnaît qu'une incapacité variant de 15 à 60 %.

Tout cela est tellement sordide que le gouvernement n'a sans doute pas trop envie que cela vienne sur la place

moins 2000 personnes meurent en France victimes de l'amiante, le taux de reconnaissance en maladie professionnelle liée à l'amiante reste très en dessous de la réalité. Il faut parfois des occupations de caisses de Sécurité sociale pour faire pression afin d'obtenir la simple application de la loi.

Les experts des assurances estiment entre un et dix milliards d'euros le montant du risque financier lié au problème de l'amiante pour les entreprises. Pour les victimes, on avance le chiffre prévisionnel de 100 000 morts. Et jusqu'à ce jour, dans le pays, pas un procureur, dont les directives viennent du gouvernement, n'a entamé des poursuites, suite aux centaines de cas déjà jugés qui ont mis en évidence les fautes des employeurs. Alors la décence voudrait que gouvernement et patronat mettent enfin un terme aux obstacles qui s'opposent encore à l'application de la réglementation mise sur pied pour compenser, un tout petit peu, l'immensité d'un désastre humain dont ils portent l'entière responsabilité.

Paul SOREL

LE SANG CONTAMINÉ... PAR LE FRIC

Les parents d'un jeune Tunisien hémophile, transfusé avec du sang contaminé et mort du sida en 1989, viennent de porter plainte contre X pour empoisonnement.

Jusqu'à présent, ils n'avaient pas osé porter plainte ; le gouvernement tunisien leur avait alloué, après la mort de leur fils, 30 000 dinars (environ 21 900 euros) à titre de dédommagement. Des envoyés de l'Institut Mérieux étaient venus leur expliquer qu'ils n'y étaient pour rien, que c'était, selon leurs propres mots, « une machination politique ».

En fait, leur fils semble bien avoir été empoisonné par les produits sanguins commercialisés par Mérieux, des produits non chauffés que l'institut envoyait dans le Tiers Monde (Afrique, Arabie Saoudite...) des mois encore après que les autorités sanitaires avaient mis fin à cette distribution en France.

Chaque année apporte des éléments nouveaux sur l'ampleur du scandale. En France, plus de 2 000 personnes, dont environ 600 hémophiles, ont été contaminées ;

les trois quarts étaient décédés en février 1999, au moment où s'est ouvert le procès des trois ex-ministres Fabius, Dufoix et Hervé. On sait que, même informés des risques potentiels, ceux-ci avaient fait traîner les choses en longueur : on écoulait les stocks contaminés et l'Institut Pasteur rattrapait son retard sur ses concurrents pour les tests de dépistage.

Cette politique criminelle, qui mettait les profits avant la santé, a fait des centaines de victimes. Et pourtant, il n'y a toujours pas de « coupables » parmi les responsables, mis à part le docteur Garetta, ancien directeur du Centre de transfusion sanguine, incarcéré pendant quelque temps puis libéré. Mais elle a continué à tuer et des officines comme l'Institut Mérieux en ont rajouté sur l'ignoble en poursuivant leurs affaires dans les pays sous-développés, où les contrôles sanitaires sont encore plus aléatoires, sans jamais réclamer qu'on leur réexpédie les stocks dangereux.

Sylvie MARÉCHAL

Un monde inhumain

Près d'un quart des personnes secourues par le Secours catholique ont un emploi, mais pas les moyens de vivre. Et encore le rapport pour 2001 de cette organisation caritative, qui fournit ces chiffres, ne prend-il pas en compte les

sont victimes se retrouvent, au fil du temps, dans des situations de plus en plus difficiles, et souvent avec des traites et des crédits qu'ils ne sont plus en mesure de rembourser.

Que des centaines de milliers d'hommes et de femmes



travailleurs immigrés sans papiers.

Depuis deux décennies que le chômage frappe plus de deux millions de personnes, un nombre croissant de familles se sont appauvries. Après les parents, c'est parfois au tour des enfants de ne connaître qu'une alternance entre le chômage et les petits boulots mal payés. Les nouveaux plans de licenciements aggravent encore les choses, car nombre de ceux qui en

n'aient, pour vivre, que des indemnités de misère auxquelles s'ajoutent quelques aides fournies par des services sociaux ou des associations caritatives est intolérable. En réalité, les seuls inutiles dans cette société ce sont les parasites capitalistes dont l'insatiable soif de profits constitue la pire des menaces pour l'existence de la majorité de la population.

Annie ROLIN

ALCATEL - Ormes (Loiret)

LES TRAVAILLEURS BLOQUENT L'USINE

250 travailleurs de l'usine d'Alcatel à Ormes, près d'Orléans, ont bloqué l'entrée du site toute la journée du mardi 5 novembre, dissuadant les quelques salariés qui voulaient travailler de rentrer dans l'usine. Aucune production n'est sortie ce jour-là. Nous avons plusieurs fois fait le tour d'un grand rond-point, ce qui a provoqué de gros embouteillages dans cette zone industrielle fréquentée par des centaines de camions.



Manifestation à Paris en 1976.

C'est à l'appel des syndicats que nous nous sommes retrouvés, pour protester contre l'annonce des 19 000 suppressions d'emplois dans l'ensemble du groupe. Il est question de 1 060 suppressions en France.

Nous avons eu la surprise de voir arriver le sénateur socialiste du coin, Jean-Pierre Sueur. Ancien secrétaire d'État

aux Collectivités locales et ancien maire d'Orléans battu aux dernières élections, il était venu à l'invitation d'un syndicat de l'usine qui nous l'a présenté un peu comme un sauveur. Comme si nous avions déjà oublié que lorsque lui et ses amis politiques étaient encore aux affaires, il n'y a pas si longtemps, on ne l'a jamais vu protester contre les licenciements, que ce soit à Danone, Marks & Spencer ou même à Alcatel qui n'en est pas à son

premier plan de suppressions d'emplois. Comme on pouvait s'y attendre, il a été reçu par le PDG. A l'issue de cette rencontre la presse locale annonçait que le site ne serait pas fermé, à condition que les syndicats concluent avec la direction un « accord de méthode ». C'était le but de la manœuvre.

Alcatel cherche à conclure un accord à l'amiable avec les syndicats, accord qui ne sauverait pas un seul emploi, mais qui serait moins contraignant

pour Alcatel qu'un plan social. Un plan social implique des procédures longues qui font perdre du temps aux patrons. Alcatel a une urgence. Son PDG, Tchuruk, s'est d'ores et déjà engagé vis-à-vis des actionnaires auxquels il a promis des bénéfices en 2003. C'est cette politique qu'Alcatel veut mettre en œuvre à l'échelle du groupe. D'une main la direction brandit la menace d'un plan social, de l'autre la « carotte » d'un accord de méthode, mais en aucun cas elle ne revient sur les 19 000 suppressions d'emplois annoncées.

Mais ici, à Ormes, on se souvient que lors du dernier plan social, en 1997, un tel accord avait été conclu entre des syndicats et la direction. Il prévoyait la construction d'une usine de parfums, Shisheido, sur un terrain appartenant à Alcatel, et laissait entendre qu'une partie des 150 emplois serait réservée aux salariés d'Alcatel. On nous disait aussi qu'il n'y aurait pas de licenciement

« autoritaire ». L'usine de parfums a bien été construite mais aucun emploi n'a été proposé aux travailleurs d'Ormes. Une partie de ceux qui avaient été reclassés dans des entreprises sous-traitantes ont depuis été licenciés. Quant aux licenciements autoritaires, il y en a bel et bien eu.

Si la direction hésite tant à donner des chiffres pour chaque site, c'est bien parce qu'elle craint nos réactions. À chaque appel à se mobiliser, que ce soit le 2 octobre ou le 5 novembre, les travailleurs d'Alcatel ont répondu présent. Cela pourrait être le début d'un véritable plan d'action contre les attaques de la direction. Mais ce n'est pas la tactique des syndicats. Si les travailleurs veulent remettre véritablement en cause la politique d'Alcatel, il faudra qu'ils imposent leur propre stratégie de luttes, en tournant résolument le dos à une collaboration avec la direction qui nous mène dans une impasse.

Correspondant LO

Dépôt RATP de bus Montrouge (Paris 14^e)

GRÈVE CONTRE UN LICENCIEMENT

Au dépôt de Montrouge, la direction locale a licencié un jeune conducteur de bus pour « faute grave ». Notre collègue, âgé de 23 ans, n'était pas encore titulaire puisqu'il n'avait que sept mois d'ancienneté, alors que nous sommes titulaires au bout d'un an de « stage ». Mais il avait auparavant effectué un contrat de qualification pendant un an, au dépôt de bus, à l'issue duquel il avait été embauché comme machiniste. Au total, il travaillait donc parmi nous depuis 19 mois.

La direction lui reprochait d'avoir modifié une date sur un arrêt médical pour couvrir une absence d'un jour, ce qu'il a reconnu avoir fait par maladresse, pour s'éviter des problèmes pouvant mettre en cause son commissionnement.

La direction locale a décidé le licenciement, lequel prenait effet vendredi 8 novembre. Du coup, plusieurs militants de divers syndicats s'étaient rassemblés ce jour-là, dès 4 heures du matin, pour informer le personnel et appeler les conducteurs de bus à faire grève. Le mouvement a été suivi à 100 % à Montrouge et partiellement sur des lignes de bus de Massy, où l'information n'est passée qu'en début de matinée. Il était évidemment injuste que notre jeune collègue soit renvoyé au chômage, d'autant qu'il n'avait jamais eu de problème auparavant et était apprécié, y compris par les régulateurs de terminus et les collègues du secteur administratif.

Dès 5 heures du matin, nous avons eu droit à la visite de deux policiers venus poser des questions. Le restant de la matinée, les renseignements généraux et des policiers sont restés présents devant le dépôt. Décidément, la police de Sar-

kozy a du temps à perdre quand il s'agit d'assister les patrons dans un conflit social !

Plusieurs assemblées générales ont rassemblé la centaine de conducteurs en grève, devant lesquels la directrice a dû venir s'expliquer. Finalement, la direction a accepté sa réembauche pour le mardi 12 novembre, insistant sur l'obligation de reprendre le travail sinon à midi, ces propositions seraient retirées.

Pour notre collègue, c'était déjà beaucoup d'être réembauché dès le prochain mardi. Alors, nous nous sommes tous engagés à repartir en grève si la direction ne respectait pas l'engagement écrit de réembauche. Puis la reprise du travail s'est faite.

Face aux licenciements qui frappent de jeunes embauchés en période de stage dans les dépôts de bus, il est important de ne pas laisser les mains libres à la direction. Il y a bien assez de chômeurs comme cela !

Correspondant LO

Le mal de Mer

Francis Mer, le ministre de l'Économie et des Finances, multiplie les déclarations visant à préparer le terrain pour de nouvelles attaques contre les travailleurs. Ainsi, dans un entretien paru dans le journal *Le Monde* du 9 novembre, il s'est déclaré pour les fonds de pension, et a défendu également le principe d'une réforme de l'impôt sur la fortune. Pour le ministre, il s'agit, bien entendu, d'un allègement de cet impôt pourtant très modéré et ne concernant qu'une petite minorité de très riches.

Les arguments avancés par Francis Mer pour justifier cet allègement ne brillent pas par leur originalité. Après le sempiternel « il faut baisser les charges qui pèsent sur les entreprises pour qu'elles soient plus performantes », améliorer leur « attractivité », l'allègement de l'impôt sur la fortune (ISF) viserait à « attirer les investisseurs étrangers » et à faire rester ceux qui y sont déjà. Cet argument est bien sûr une excuse avancée depuis des années par les patrons pour obtenir des concessions toujours plus grandes des gouvernements.

De toute façon, on sait ce

qu'il en est de ce genre d'incitation à investir. Les gouvernements qui se sont succédés n'ont jamais cherché à imposer des obligations contraignantes aux patrons. Ces derniers empochent les subventions, profitent des allègements fiscaux... sans contreparties, surtout pas celle de ne pas licencier ou celle d'embaucher.

Aline RETESSE

CE QUE JE PENSE
DE L'ISF:
l'Insupportable
Syntaxe sur la
Fortune



LE SCANDALE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Deux associations d'aide aux handicapés ont entrepris tout au long de cette semaine de multiplier les initiatives en direction du patronat afin de l'inciter à embaucher davantage de personnes handicapées.

Officiellement, en France, 3,5 millions de personnes de moins de 60 ans souffriraient d'un handicap. Sur 730 000 d'entre elles reconnues aptes au travail, 100 000 sont occupées dans des centres d'aide par le travail (CAT) et 390 000 condamnées au chômage. C'est dire le peu de handicapés travaillant dans les secteurs public ou privé.

Pourtant, depuis 1987, une loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'avoir au moins 6 % de handicapés parmi leur personnel. Comme beaucoup d'autres lois dites « sociales » les patrons ne s'empressent guère pour l'appliquer, beaucoup préférant payer une modeste amende (4000 euros par an pour une entreprise de 33 à 50 employés par exemple), ce qui les dispense d'embaucher des handicapés. Résultat, les entreprises françaises ne compteraient que 4 % de handicapés parmi leur personnel. Dans les faits beaucoup moins car, suivant l'importance du handicap, une seule personne peut compter pour deux, voire pour 5,5 handicapés employés !

Autre possibilité, au lieu d'embaucher directement des handicapés, une entreprise peut ouvrir un « centre d'aide par le travail » (CAT) où les travailleurs seront rémunérés au minimum à 5 % (un chiffre totalement dérisoire) du SMIC et jamais à plus de 110 % de ce dernier, toutes allocations comprises. Ces centres échappent à la législation sociale et au regard de l'inspection du travail. Ils ignorent les indemnités de licenciement et ne sont pas passibles des prud'hommes. Avec de telles conditions, l'entreprise fondatrice est sûre de faire de confortables profits.

Concernant leur mission, ces centres sont censés favoriser l'accès des handicapés à une activité professionnelle ordinaire. Mais les résultats sont plus que modestes puisque moins de 1 % des travailleurs handicapés occupés dans les CAT parviennent à trouver un travail « normal ».

C'est que les patrons rechignent à embaucher des handicapés malgré les subventions et les aides pour l'aménagement des postes de travail. Le chômage leur permet de sélectionner et de choisir les travailleurs les plus rentables et d'éliminer des catégories entières de travailleurs comme les handicapés par exemple.

Alain VALLER

Trouillet - Saint-Chamond (Loire)

LES TRAVAILLEURS DANS LA RUE



Jeudi matin 7 novembre, les travailleurs de l'entreprise Trouillet, menacée de liquidation judiciaire, manifestaient dans Saint-Chamond pour dire non aux licenciements.

Cette entreprise, qui fabrique des remorques de poids lourds, compte 365 salariés, dont 175 à Saint-Chamond. Ses patrons ont accumulé des profits pendant des années, à l'époque où le marché du poids lourd était en expansion. Maintenant, ils prétendent qu'il n'y a plus d'argent dans la caisse et l'entreprise est au bord de la liquidation. L'affaire est entre les mains du tribunal de commerce de Roanne, qui a examiné les propositions de différents repreneurs. Même ce tribunal a semblé trouver insuffisantes ces propositions puisqu'il a reporté sa décision au 15 novembre.

Aucune d'entre elles ne prévoit de reprendre l'ensemble du personnel : c'est inadmissible ! Un membre de cette

famille Trouillet a même eu le culot de faire une proposition qui laisserait la plupart des salariés de Saint-Chamond sur le carreau ! Tous ces gens-là sont comme des vautours prêts à dépecer l'entreprise. Et certains espèrent même des subventions ou des aides des pouvoirs publics, pour ne pas toucher à leurs profits.

Aussi les trois syndicats de l'entreprise, CFDT, CGT et FO, ont-ils décidé d'appeler à une manifestation pour le jeudi 7 novembre. Ils ont alerté la population par tracts et affichettes apposées chez les commerçants. Une population particulièrement sensibilisée au problème des licenciements, car la ville connaît une série de fermetures d'usines (voir LO n° 1783 du 4 octobre).

La manifestation, qui a parcouru les rues de la ville et la place où se tenait le marché, était dynamique. Elle a rassemblé près de 200 personnes, presque essentiellement des travailleurs de Trouillet.

En fin de parcours, les manifestants ont bloqué un carrefour pendant un moment, avant de se

diriger vers la mairie, tenue par la droite. Le maire ne voulait recevoir que les délégués et les travailleurs se sont donc invités dans la salle de réunion. Ils ont ainsi pu juger par eux-mêmes que cet élu n'avait rien à leur proposer, à part... téléphoner au préfet. Un certain nombre de travailleurs, délégués ou pas, ont pu dire leur colère, leur amertume contre les agissements d'un patronat sans vergogne. Certains s'affirmaient prêts à résister contre les plans d'éventuels repreneurs qui seraient trop défavorables. Ils ont annoncé qu'ils bloqueraient les locaux, mais aussi des machines convoitées par certains margoulines, qui attendent la liquidation pour dépecer l'entreprise.

Une telle manifestation ne peut certes pas changer le rapport de forces, mais elle indique que les 175 travailleurs de Trouillet ne sont pas prêts à se laisser jeter à la rue sans réagir.

Le chômage, c'est bon pour les financiers

La hausse du chômage depuis des mois entraîne un gros trou dans la caisse de l'UNEDIC : 3,7 milliards d'euros de déficit pour 2002. Et l'UNEDIC envisage de recourir à des emprunts... Dont il faudra bien entendu payer les intérêts.

Ce sont les patrons – responsables du chômage – qui devraient, en bonne justice, en supporter les frais. Non seulement ils s'en déchargent sur d'autres, mais en plus, les financiers prêteurs vont s'en mettre plein les coffres !

Valeo
Nevers (Nièvre)

LA DIRECTION FAIT PRESSION SUR LES MÉDECINS

La direction de l'usine Valeo de Nevers a envoyé une lettre à tous les médecins généralistes du département. Elle veut « partager avec eux » sa préoccupation en matière d'absentéisme. Celui-ci serait de 5,5 %, alors que les clients de Valeo, constructeurs automobiles, ne toléreraient qu'une moyenne de 4 %. Et, toujours d'après la direction, cet absentéisme entraînerait une réduction

des résultats de l'entreprise car elle serait obligée de prendre des intérimaires moins « performants » que les titulaires.

Comme ce sont les médecins qui prescrivent les congés maladie, la lettre ne pouvait que les culpabiliser, d'autant que la direction annonce qu'elle va faire effectuer des contre-visites pendant les arrêts de travail.

A Valeo, l'absentéisme est

lié directement à l'aggravation des conditions de travail. Sur les chaînes, il faut travailler debout et avancer avec la chaîne. Alors évidemment, les sciatiques, tendinites, maux de dos se multiplient. Le Comité hygiène et sécurité a fait faire une expertise sur les conditions de travail. Elle se concluait par une demande de modifications sur plusieurs postes.

Et puis, à propos des intéri-

maires, cela fait des années que la direction en emploie des centaines. Son prétendu problème n'est donc vraiment pas nouveau.

La lettre de la direction a fait beaucoup réagir. Même le conseil de l'Ordre des médecins du département a marqué son désaccord. Beaucoup de médecins ont mis la lettre de la direction à la poubelle... là où elle méritait d'aller !

Plus d'un an après l'explosion d'AZF, 15 JOURS DE GRÈVE À LA SNPE

Plus d'un an après l'explosion d'AZF, le 21 septembre 2001, aux centaines de travailleurs licenciés chez les sous-traitants ou dans les entreprises avoisinantes vont s'ajouter ceux du pôle chimique qui n'acceptent pas les mutations internes chez Total ou dans la SNPE.

À la SNPE

Dans cette entreprise où l'État est le principal actionnaire, seuls 150 salariés sur 620 sont concernés par le maintien des activités dans deux filiales, autour des activités « perchlorate » et « spatial ». Le plan social négocié par les syndicats ressemble à celui d'AZF (départ en préretraite pour les plus de 50 ans, mutations et cellule de reclassement pour les autres). Cela ne suffisant pas, la SNPE a été bloquée par des piquets de grève, du 24 octobre au 7 novembre. Les syndicats réclamaient un engagement de la direction sur la « pérennité des activités restantes pour 10 ans » et une « prime de préjudice » non chiffrée. Le mouvement a été massivement suivi par les travailleurs.

Durant tout le long week-end de la Toussaint, ils se sont relayés, jour et nuit, pour alimenter le feu de palettes et de pneus qui signalait leur présence aux Toulousains et surtout à leur direction. Devant l'usine on pouvait lire des slogans où les salariés s'en prenaient directement à leurs dirigeants et à travers eux à l'État.

L'union sacrée entre syndicats et direction, qui était de mise ces derniers mois, semblait bel et bien enterrée ! La direction a d'ailleurs contre-attaqué

en demandant à la justice de trancher par référé sur le blocage de l'usine. Une assignation à comparaître le 7 novembre devant le tribunal a été envoyée à chaque représentant syndical.

Entre-temps, et contrairement à AZF, aucune organisation syndicale n'a donné d'avis favorable sur le plan social proposé lors du CCE du 5 novembre. D'ailleurs, au cours de l'assemblée générale du même jour, l'ensemble du personnel, après un vote à main levée, reconduisait la grève à l'unanimité. La direction de la

partie des salariés pour une aumône scandaleuse.

Le 7 novembre au matin a eu lieu le référé en présence des salariés en grève. La direction tentant par cette manœuvre du référé d'essayer de briser la grève avec l'aide de la justice.

Mais lors de l'assemblée générale de ce même jour, en présence du responsable CGT d'AZF (c'était la première fois qu'on le voyait depuis le début du blocage), le représentant CGT de la SNPE a expliqué, avec une argumen-

rage au cœur que bien des travailleurs ont levé le blocage.

À Grande Paroisse (AZF)

À partir du 18 novembre, une centaine de travailleurs seront affectés à « la cellule de reclassement », c'est-à-dire pas très loin de l'ANPE. À partir de cette date, ils devront être présents deux demi-journées par semaine. Pour l'instant, cette cellule de reclassement n'a fait aucune proposition sérieuse. Elle n'a à son actif qu'un repas pris par paquets de 25 dans un restaurant proche, avec la direc-

de l'explosion dont il est responsable. Les plans sociaux sont finalement passés, laissant sur le bord du chemin une partie des personnels. Les salariés, trompés par la politique fautive de certains syndicalistes, ont été divisés entre eux, coupés de la population sinistrée. Ils vont continuer de payer une explosion dont ils seront une seconde fois les victimes.

Et la population sinistrée

Selon les chiffres officiels de la mairie, il reste encore dix-huit familles logées en mobile-homes et menacées de passer un deuxième hiver dans des conditions scandaleuses, 10 % du parc HLM sinistrés n'ont pas encore été réparés. Quant aux tracasseries administratives ou judiciaires pour faire valoir ses droits en matière de malfaçons dans les réparations ou même d'évaluation des dégâts, elles pourrissent la vie de centaines de familles des quartiers populaires. Vis-à-vis des milliers de blessés, Total, ses assureurs et autres experts font tout leur possible pour utiliser le labyrinthe administratif et retarder l'indemnisation. Ainsi, un an après, seule une vingtaine de dossiers aurait été « soldée », d'après les représentants de Total eux-mêmes.

Au bilan, plus d'un an après l'explosion, Total et l'État s'en sortent plutôt bien. Les gros actionnaires s'en tirent avec quelques faux frais, quelques procès, mais les affaires peuvent continuer... jusqu'au prochain Erika ou AZF. Quant à l'État, il pourra faire semblant de voter de pseudo-lois devant protéger la population et l'environnement, mais qui, en réalité, ne protégeront que les intérêts des industriels.



Les Toulousains badigeonnant le siège local des Assurances Générales de France pour protester contre leur lenteur à indemniser les victimes, en novembre 2001.

SNPE n'a finalement lâché que 2000 euros de prime. Quant aux jours de grève, la direction proposait de les retenir sur les congés payés. Pour la direction de la SNPE, comme pour la direction de Total, pas question de garantir l'emploi de tous. Cela a été pris par une grande

tation digne d'un patron, que l'action avait atteint ses limites et qu'il fallait lever les barrières et reprendre le travail... même s'il n'y avait plus de travail pour la plupart. Il a réussi à convaincre 60 % des présents qu'il n'y avait plus rien à faire. Et c'est la

tion de l'usine (un cadre par table), pour convaincre les travailleurs qu'on s'occupait d'eux.

Aucun syndicat, que ce soit à AZF (à part le syndicat FO minoritaire) ou à la SNPE, ne s'en est pris à Total pour qu'il assume toutes les conséquences

Service Jeunesse et sports de Paris

DRÔLE DE FIN DE GRÈVE

En lutte depuis le 23 septembre, les employés de la Ville de Paris du service Jeunesse et sports étaient réunis en assemblée générale le 6 novembre, à l'appel de la seule CFDT. Devant 300 grévistes l'orateur CFDT s'est montré partisan de changer la forme de la grève, puisqu'il ne restait plus que 300 grévistes sur 1600 agents. Il proposait donc une sorte de grève du zèle qui ne disait pas son nom, du genre « la direction vous

traite de pousseurs de balais, eh bien, ne poussez le balai que si on vous dit de le faire. Pour tout, attendez que l'on vous donne l'ordre de commencer, et l'ordre d'arrêter. » Les présents consultés étaient pour continuer la grève des soirées, mais ils ne voulaient pas de cette nouvelle forme de lutte, car dans ce genre d'action chacun est seul face à certains chefs toujours prêts à sanctionner.

Ainsi, à une semaine

d'intervalle, la CFDT comme les autres syndicats, tout en se disant solidaire jusqu'au dernier gréviste, n'assumait plus la direction de la grève.

La salle s'est vidée sans prendre de décision, seuls quelques grévistes étaient prêts à continuer, mais l'ambiance n'y était plus.

Depuis plusieurs jours les autres syndicats « négociaient » et acceptaient le protocole que la direction avait proposé il y a maintenant trois

semaines. Avec la reprise du travail, la direction acceptait de ne retenir qu'un quart d'heure pour chaque heure de grève. Ce qui fera des retenues allant de 100 euros à plus de 300 euros.

Pour cette grève partielle de six semaines, le bilan est plutôt maigre. Rien sur le changement de statut, sauf de vagues promesses. Pour le personnel en roulement l'indemnité de sujétion passe de 27,41 euros à 42,41 euros.

Bien sûr, la direction peut s'estimer tranquille, mais le mécontentement des employés est toujours là et prêt à se manifester rapidement. Au cours de cette grève les employés du service des sports ont fait l'expérience malheureuse des directions syndicales.

Le prochain mouvement permettra peut-être aux employés en lutte de contrôler directement leur mouvement.

LE GROUPE ACCOR, TRENTE ANS DE PROFITS SUR LES TRAVAILLEURS ANTILLAIS

Le coprésident du groupe Accor, M. Pelisson, a annoncé que le groupe quitterait progressivement les Antilles. Il écrit notamment dans une lettre adressée au président de la République : « *Nous sommes en effet convaincus de l'impossibilité, pour une entreprise privée d'hôtellerie et de tourisme, de rentabiliser même très modestement un investissement, quelles que soient les mesures d'aide possibles apportées par l'État.* » Entre autres critiques, Pelisson continue : « *Autre handicap, le coût du travail est de 4 à 5 fois supérieur à celui des îles de la région.* » Après avoir dénoncé « *l'agressivité du personnel* », son « *manque de formation* » et... « *d'amabilité* », « *le climat social détestable* », il semble bien que la véritable raison soit ce « *coût du travail* », autrement dit les salaires.

Le salaire moyen dans l'hôtellerie aux Antilles est de 1 200 euros par mois. Certes, il est bien plus élevé qu'à Cuba ou

à Saint-Domingue que les capitalistes de l'hôtellerie vantent aujourd'hui. Dans ces pays bien plus pauvres, le salaire mensuel ne dépasse pas... 76 euros

Autrement dit, après être resté près de trente ans aux Antilles, le groupe Accor considère que ses bénéfices ne sont plus assez importants. Ses dirigeants ont mis tout ce temps à se rendre compte des multiples « handicaps » à leur maintien aux Antilles dont ils font état maintenant. Pendant des années, ils ont réalisé des profits, ils ont bénéficié des mesures de défiscalisation, d'aides de toutes sortes, ils ont empêché de substantiels dividendes. Et maintenant, parce qu'ils ne font plus assez de profits, ils s'en vont !

Le coût du travail est trop élevé, mais on ne nous dit rien sur le salaire des cadres, directeurs et des revenus des gros actionnaires. Qui coûte le plus à la société ?

Accor a déjà vendu les trois hôtels qu'il exploitait en Marti-

nique : celui du Diamant, et ceux des Trois-Îlets. En Guadeloupe, il s'appête à faire de même, mais curieusement, Benjamin Cohen, membre du directoire de ce groupe, déclare : « *Non, nous ne vendrons pas la Vieille Tour Sofitel* », hôtel de luxe pour les hommes d'affaires et les riches. Cet hôtel vient

d'être rénové, son personnel a eu une formation en partie financée grâce aux fonds européens. Ailleurs, Accor n'a évidemment rien fait en matière de formation de personnel qu'il traite aujourd'hui d'incompétent.

En réalité, c'est que l'auberge de la Vieille Tour rap-

porte gros. Le prix moyen d'une chambre est de 180 à 280, et même 300 euros en haute saison. Là il y a de l'argent à ramasser, là comme par enchantement, les employés sont compétents, pas agressifs, etc.

C'est donc bien pour masquer sa recherche de profits maximums qu'Accor a émis ses critiques contre les travailleurs antillais. Le groupe capitaliste pense ainsi que son départ et ses restructurations passeront plus facilement dans l'opinion.

En attendant, le groupe Accor se porte plutôt bien. Il affiche lui-même des profits de 474 millions d'euros dans l'exercice 2002 pour l'ensemble de ses activités.

L'exploitation des travailleurs et singulièrement ceux des pays pauvres comme Saint-Domingue, Cuba et ailleurs en est une des causes. Mais pendant près de trente ans l'exploitation des travailleurs de la Guadeloupe et de la Martinique ont aussi rempli ses coffres-forts.



« Climat social détestable », tant mieux !

L'UGTG (Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens), confédération de tendance indépendantiste qui, avec la CGTG, compte parmi les deux plus importantes confédérations syndicales de l'île, a appelé à la lutte à partir de mardi 12 novembre. Ses dirigeants ont tenu à expliquer qu'ils n'appelaient pas à une grève générale mais à une « mobilisation générale ». Les raisons de cette mobilisation : le mécontentement des travailleurs dans plusieurs secteurs mais surtout au sein de la compagnie américaine Texaco.

LE CONFLIT DE TEXACO... ET LES AUTRES

Dans cette entreprise, un différend oppose depuis plusieurs mois les dirigeants de Texaco à un groupe de travailleurs d'une station-service. Ces derniers réclament la reprise de la gérance de cette station après la démission de leur ancien gérant. Texaco s'y oppose prétendant qu'il y a déjà un repreneur. Les travailleurs estiment qu'ayant travaillé là depuis de nombreuses

années, ils sont naturellement prioritaires.

Face à l'intransigeance des dirigeants de Texaco Antilles, les travailleurs se sont donc mobilisés. Les chauffeurs de camions de livraison se sont à plusieurs reprises mis en grève, privant de carburant toutes les stations Texaco de l'île.

Vendredi 8 novembre lors d'un meeting, les dirigeants de l'UGTG ont décidé devant 300 personnes présentes de mobiliser l'ensemble de la confédération dans un mouvement qui, selon eux, devrait aller croissant dans les jours qui viennent. Certes, ces appels ne sont pas sans arrière-pensées électorales, vu la proximité des élections prud'homales. Mais il est vrai aussi que la grogne qui existe dans de nombreux secteurs n'est pas une invention de leur part. Les usagers de la route, de peur d'un blocage des dépôts de carburant par d'éventuels grévistes, se sont rués sur les stations-service, occasionnant des files d'attente interminables. Lundi 11 novembre au soir il était impossible de trouver du carburant. C'est une situation qui s'est déjà produite à plusieurs reprises au cours des mois de septembre et d'octobre.

Dans l'ensemble, la population comprend les travailleurs de Texaco en lutte. Chacun sait que les salariés ont affaire à

l'une des plus grosses compagnies pétrolières du monde, qui réalise des milliards de dollars de profits. Là encore ce sont ces rapaces qui créent la pagaille en refusant à des salariés la gérance de la station-service. Face à ces gros capitalistes, la sympathie de la population va évidemment aux travailleurs.

Dans les communes, de nombreux travailleurs municipaux sont en grève. Sur l'île de la Désirade, le maire refuse de prolonger le contrat d'une employée sous prétexte qu'elle est « algérienne » et membre de l'UGTG. A « Vieux-Habitants », comme dans la commune du Lamentin, les employés de mairie sont en grève depuis près de deux mois. Ils réclament tout simplement l'application du statut des fonctionnaires territoriaux face au député-maire du PS local, particulièrement intransigent et méprisant.

Au CHU de Pointe-à-Pitre Abymes, la CGTG a déposé un préavis de grève pour le 21 novembre car le manque de personnel et de matériel est absolument criant et révoltant : diminution des équipes de soin, pas d'embauches, pas de respect des 35 heures, gestion catastrophique. La grève est conçue comme une grève d'avertissement mais elle traduit un profond mécontentement.

UNE CAMPAGNE ANTILOUVRIÈRE AUX RELENTS COLONIAUX

Alors oui, il y a effectivement un climat social « détestable aux Antilles » comme le dit le dirigeant du groupe Accor. Mais ce climat est créé par le patronat et l'administration. Ce sont eux qui créent et font perdurer des conditions telles que les travailleurs n'ont d'autre choix que la lutte. Et il leur faut de surcroît se battre, durement même, pour faire appliquer les lois et règlements de l'État français comme ceux qui régissent la fonction territoriale dans les mairies. C'est pour l'application de tels textes que les travailleurs de la centrale électrique bagasse-charbon du Moule ont déclenché deux grèves au cours de l'année, privant d'électricité une partie de la population. L'administration, les ministres concernés et le Conseil d'État ont fini par reconnaître que les travailleurs avaient le droit légal d'obtenir le statut du personnel des industries gazières et électriques. Mais encore aujourd'hui, cette grève est citée par le lobby d'affaires comme une grève ayant nui au tourisme ! Quel cynisme !

Faudrait-il donc se taire et accepter les pires discrimina-

tions, vexations de toutes sortes pour que le climat social soit moins « détestable » ? Que les patrons et l'administration aux Antilles, dont les gènes colonialistes sont tenaces, commencent par respecter les travailleurs antillais.

Aux Antilles, les patrons dans leur écrasante majorité sont blancs alors que les travailleurs sont noirs. Les séquelles coloniales sont donc lourdes. Combien de travailleurs noirs sont victimes quotidiennement de vexations racistes et méprisantes, plus voilées que directes mais non moins ressenties. C'est le ton général du patron à l'égard de l'ouvrier, certes, mais avec ce « supplément colonial » auquel a droit le travailleur noir.

La campagne que le lobby patronal mène actuellement aux Antilles et en France n'est pas une campagne « contre les Antilles » mais une campagne contre les travailleurs antillais, parce qu'ils se battent pour leurs droits et pour leur dignité.

Alors souhaitons que ces grèves, ces luttes, ces combats débouchent sur un rapport de force plus important permettant de faire céder ce patronat rapace et... trop souvent raciste.